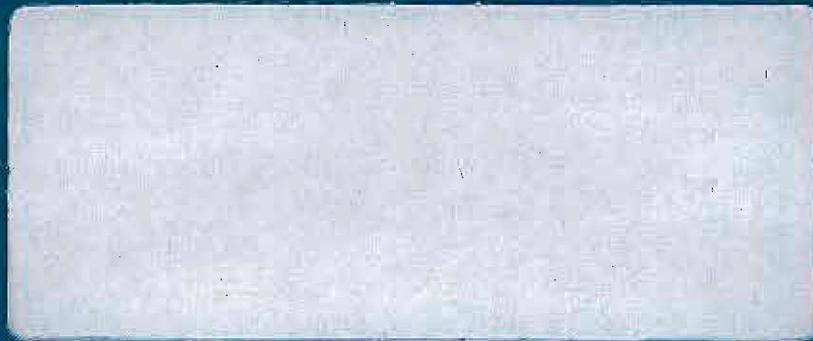




RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
LANAUDIÈRE

Agir pour mieux vivre

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE



IB
1062.6
L465
2001

INSPO - Montreal



3 5567 00002 9345

Institut national de santé publique du Québec
4835, avenue Christophe-Colomb, bureau 200
Montréal (Québec) H2J 3G8
Tél.: (514) 597-0606

**Pour promouvoir la réussite scolaire
des jeunes lanauois :
Un partenariat à développer ou à consolider
entre les écoles, les familles et les communautés**

**Par
Louise Lemire
Agente de recherche sociosanitaire**

**Document produit dans le cadre de la journée de
prévention du décrochage scolaire tenue le 8 juin 2001 au Collège L'Assomption**

**Service de connaissance/surveillance/recherche/évaluation
Direction de la santé publique
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière**

Errata

Page 7

- ✓ 2^{ième} paragraphe, avant dernière ligne. La phrase commençant par **Les taux de décrochage...** doit plutôt se lire **Les taux de diplomation**.

Page 7

- ✓ Tableau 3. **des Samares** doit se lire **Des Samares**.

Page 7

- ✓ Dernier paragraphe, 4^{ième} ligne, phrase commençant par **Ainsi, le pourcentage de sortants du secondaire** doit se lire **Ainsi, le pourcentage de sortants du secondaire sans diplôme**.

Page 8

- ✓ 1^{er} paragraphe avant dernière ligne commençant par **personnes personnes moins de neuf ans de scolarité** doit se lire **personnes ayant moins de neuf ans de scolarité**.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je voudrais souligner l'aide précieuse apportée par les membres du Comité d'organisation de la journée de prévention du décrochage scolaire et les remercier de la confiance qu'ils m'ont témoignée tout au long de cette démarche. Comme participants au comité de lecture de ce document, ils ont contribué largement par leurs avis à l'améliorer et à le bonifier. Il s'agit de Madame Danielle Barette, du Conseil régional de développement de Lanaudière, de Monsieur Yves Côté de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, de Madame Jasmine Godbout du Carrefour de la santé et des services sociaux de Matawinie, de Madame Pierrette Grenier de la Commission scolaire des Affluents et, finalement, de Madame Josée Mailhot du Carrefour-Jeunesse-Emploi de l'Assomption. Je désirerais aussi remercier Monsieur Luc Parent, de la Direction régionale du ministère de l'Éducation, pour avoir accepté à pied levé de prendre connaissance de ce document et de le commenter avec autant d'à propos dans un délai fort court.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement Madame Lise Ouellet, agente de planification au Service de promotion/prévention de la Direction de la santé publique pour m'avoir guidée tout au long de la conception et de la rédaction de ce document. Ses conseils éclairés, de même que sa bonne humeur, ont été fort précieux et bien appréciés. Je m'en voudrais aussi de ne pas souligner l'apport de mes collègues du Service de connaissance/surveillance/recherche/évaluation qui ont su me fournir des avis et des conseils toujours judicieux et je tiens à les en remercier chaleureusement. Il s'agit d'Élizabeth Cadieux, d'André Guillemette et de Mario Paquet.

Enfin, l'excellent travail de Madame Guylaine Arbour au traitement des données et de madame Jacinthe Bélisle à la mise en page du document mérite d'être souligné. Leur patience et leur entrain ont su entretenir la bonne humeur tout au long de la rédaction de ce document et je les en remercie.

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|-----------|--|----|
| Tableau 1 | Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires, Lanaudière et le Québec, 1990-1991 et 1998-1999..... | 5 |
| Tableau 2 | Niveau de scolarité de la population âgée de 15 ans et plus et taux de diplomation après 7 ans des élèves nouvellement inscrits en 1 ^{re} secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe, le territoire de MRC, Lanaudière et le Québec..... | 6 |
| Tableau 3 | Proportion d'élèves inscrits en formation générale au secondaire au 30 septembre 1998 qui n'ont pas obtenu de diplôme au terme de l'année 1998-1999 et qui ne sont pas réinscrits nulle part au Québec durant l'année suivante selon le niveau scolaire, par commission scolaire de Lanaudière et le Québec..... | 7 |
| Tableau 4 | Indices de réussite scolaire et certaines caractéristiques des familles ayant des enfants âgés de 17 ans et moins pour les écoles primaires et secondaires des commissions scolaires de la région de Lanaudière en 1998-1999..... | 11 |

INTRODUCTION

Qui s'instruit s'enrichit. De nos jours, non seulement ce slogan, diffusé à large échelle lors de la Révolution tranquille, se confirme mais s'élargit. En effet, on pourrait y ajouter que l'instruction et l'obtention d'un diplôme s'avèrent être la garantie d'une meilleure qualité de vie, tant au point de vue des individus que des collectivités.

Le décrochage scolaire des jeunes avant d'avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires reste un problème de toute première importance dans les sociétés de plus en plus confrontées aux exigences nombreuses de la mondialisation des marchés et au développement accéléré des technologies de pointe. En effet, l'obtention du diplôme d'études secondaires constitue un pré-requis minimal à l'insertion au marché du travail et un des moyens les plus efficaces pour lutter contre les inégalités économiques et sociales qui affectent la population d'une région ou d'un pays.

Les données lanauoises montrent l'existence de fortes disparités dans les taux de diplomation selon le sexe et le territoire de MRC de résidence des jeunes lanauois. C'est pourquoi il est impératif de trouver des solutions pour prévenir le décrochage scolaire qui constitue une des principales causes de la pauvreté, du chômage et de la dépendance socioéconomique qui s'ensuit.

Après avoir défini, dans le premier chapitre, les indicateurs et les sources de données qui seront utilisés dans le document, le deuxième chapitre est consacré à la description de la situation de la diplomation des adolescents lanauois¹. Seront aussi présentés les indices probables de diplomation à 19 ans ainsi que les indices de non-retard à 12 ans et à 8 ans obtenus par les élèves dès le niveau primaire. En outre, les caractéristiques des familles ayant des enfants âgés de 17 ans et moins seront présentées dans cette même partie afin de bien circonscrire les contextes et les milieux dans lesquels évoluent les enfants et les adolescents lanauois, et ce, en fonction de l'indice probable de diplôme à 19 ans. Le troisième chapitre met en évidence les facteurs associés au phénomène du décrochage scolaire, de même que les conséquences économiques, sociales et sanitaires qu'il entraîne. La conclusion souligne quelques caractéristiques communes des écoles et des communautés ou quartiers les plus vulnérables et propose des pistes de réflexion concernant la prévention du décrochage scolaire dans Lanaudière.

¹ La forme masculine utilisée dans le texte désigne les personnes des deux sexes.

1. DÉFINITION DES INDICATEURS UTILISÉS

1.1 Le taux de diplomation au secondaire

Les données sur les taux de diplomation s'appliquent à une cohorte d'élèves entrant au niveau secondaire une année donnée et suivie dans leur cheminement pendant une période de sept années. À l'expiration de cette période, on calcule le nombre d'élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un diplôme d'études secondaires¹.

1.2 Le pourcentage de sortants du secondaire sans diplôme

Le pourcentage de sortants du secondaire sans diplôme peut être défini comme le nombre de sortants du secondaire ne fréquentant plus l'école ou n'ayant pas obtenu un diplôme d'études secondaires par rapport au total des sortants qu'ils aient obtenu ou non un diplôme (MEQa, 2000).

1.3 L'indice probable de diplôme à 19 ans

L'indice probable de diplôme à 19 ans est calculé en assignant les taux de réussite ou de diplomation accordés aux élèves d'une école en fonction de ceux obtenus par les élèves de cette école dans un précédent bilan de la commission scolaire. Il prend en compte les proportions d'élèves qui, à 19 ans, ont obtenu un diplôme, un certificat ou attestation de spécialisation au secteur des jeunes ou des adultes en formation générale ou professionnelle. Le sexe de l'élève et les caractéristiques de la municipalité de résidence sont considérés pour l'attribution de ce taux de réussite, et ce, en faisant correspondre le code de résidence de l'élève à une municipalité donnée (MEQ, 2000b).

1.4 Les indices de non-retard à 8 ans et à 12 ans

Les indices de non-retard à 8 ans et à 12 ans expriment la proportion probable d'élèves ayant atteint le degré attendu compte tenu de l'âge de l'élève. Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite apparaissant dans le précédent bilan de la commission scolaire par secteur de résidence de l'élève et par sexe. Il s'agit d'une probabilité que l'élève n'ait pas cumulé de retard à l'âge de huit ans, soit en troisième année, ou à 12 ans, soit en sixième année, au moment de passer de l'école primaire à l'école secondaire. Le complément de ce

¹ Prend en compte les élèves qui ont obtenu du ministère de l'Éducation un diplôme, un certificat ou une attestation de spécialisation au secteur des jeunes ou des adultes, en formation générale ou professionnelle, avant l'âge de 20 ans.

taux¹ exprime la proportion d'élèves qui, aux âges donnés, cumulent déjà un retard dans leur cheminement scolaire et qui peuvent avoir redoublé une ou des années (MEQ, 2000b).

1.5 Les sources de données utilisées

Les données analysées dans ce document proviennent de diverses sources. Tout d'abord, les informations sur le taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire pour l'année 1998-1999 proviennent des données publiées par le ministère de l'Éducation dans l'édition 2000 des *Indicateurs de l'éducation*. Les taux de diplomation pour la cohorte des élèves étant inscrits en 1^{re} secondaire entre 1989 et 1991 proviennent d'un fichier spécial du ministère de l'Éducation traité pour la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière par le Groupe d'études des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) rattaché au Cégep de Jonquière. Le traitement de ce fichier a permis la production de taux de diplomation au secondaire par sexe et par municipalité pour l'ensemble des territoires de MRC de Lanaudière.

Finalement, les données sur les indices probables de diplomation à 19 ans et de non-retard à 8 ans et à 12 ans sont tirées du cédérom intitulé *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires* produit en 2000 par le ministère de l'Éducation. Cette production a été diffusée à large échelle dans le réseau des écoles primaires et secondaires du Québec. Celle-ci avait pour objectif principal de soutenir les écoles et les conseils d'établissement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de réussite scolaire échelonné sur une période de trois ans.

Les données de cette production permettent d'identifier des objectifs mesurables de réussite scolaire pour les écoles primaires ou secondaires du réseau public, d'estimer les forces et les faiblesses de chacune et de décrire certaines caractéristiques des familles ayant des enfants âgés de 17 ans et moins dans les unités résidentielles d'où proviennent les élèves. Il est ainsi possible de contextualiser les données de chaque école ou de chaque communauté à partir de variables socioéconomiques qui sont étroitement associées à la réussite scolaire. Ces indices socioéconomiques font référence au degré de scolarisation des parents, à leur situation de travail et à leur revenu (MEQ, 2000b).

Pour les fins de ce document, les données ont été agglomérées en faisant une moyenne pondérée de l'indice probable de diplôme à 19 ans, en premier lieu, pour les dix écoles primaires et, en deuxième lieu, pour les cinq écoles secondaires² identifiées par le ministère de l'Éducation comme étant celles, en 1998-1999, où ces indices de

¹ Le complément de ce taux ou de cette probabilité se calcule en retranchant de 100 l'indice de non-retard à 8 ans ou à 12 ans. Par exemple, si l'indice de non-retard se situe à 56 %, l'indice probable de retard atteint 44 %.

² Dans le cas des écoles secondaires de la Commission scolaire des Samares, seulement quatre écoles défavorisées en termes de réussite scolaire ont été comparées aux quatre les plus favorisées.

réussite demeurent les plus faibles au sein de chaque commission scolaire du réseau public¹. Cette moyenne a été pondérée à partir des effectifs scolaires de chacune des écoles primaires et secondaires en 1998-1999. Il est ainsi possible de distinguer, parmi les écoles primaires ou secondaires, celles où l'indice probable de diplôme ou de réussite scolaire à 19 ans se classe comme faible. Ces données sont comparées avec celles des écoles qui obtiennent un indice de réussite scolaire considéré comme moyen ou élevé, et ce, pour les commissions scolaires des Samares et des Affluents. Il est ainsi possible de mettre en relief, en faisant aussi une moyenne pondérée à partir des effectifs scolaires des écoles primaires et secondaires, les caractéristiques des familles avec enfants âgés de 17 ans et moins, de même que celles des communautés où sont situées ces écoles.

¹ Les données présentées par commission scolaire du réseau public excluent la plupart du temps les informations de la Commission scolaire anglophone Sir Wilfrid-Laurier. En effet, seulement trois écoles de cette commission scolaire sont situées sur le territoire lanauois. Il s'agit du Joliette Elementary School et du Rawdon Elementary School, pour les écoles primaires, et du Joliette High School pour les écoles secondaires. Les tableaux portant sur les indices de réussite des écoles primaires présentés en annexe prennent en compte les informations relatives aux indices probables de réussite de ces écoles. De plus, les données analysées dans ce document ne concernent que les écoles du réseau public et excluent, par conséquent, celles des élèves des écoles privées de Lanaudière.

2. LA SITUATION CONCERNANT LA DIPLOMATION AU SECONDAIRE

2.1 La diplomation au secondaire dans Lanaudière : des différences importantes selon le sexe et le territoire de MRC de résidence

Selon les données les plus récentes du ministère de l'Éducation, sept jeunes lanauois sur dix (71 %) obtiennent en 1998-1999 un premier diplôme d'études secondaires par la voie habituelle, c'est-à-dire au secteur des jeunes, et 12 % l'ont acquis au secteur des adultes qui accueille généralement les personnes âgées de 20 ans ou plus. Au total, 83 % des jeunes lanauois obtiennent un premier diplôme d'études secondaires. Au Québec, pour cette même année, le taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires se situe à 84 %, soit 72 % au secteur des jeunes et 12 % au secteur des adultes (tableau 1).

Tableau 1
Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires¹,
Lanaudière et le Québec, 1990-1991 et 1998-1999

| | 1990-1991 | | | 1998-1999 ² | | |
|------------|---|---|-------|---|---|-------|
| | Secteur des jeunes (Moins de 20 ans) | Secteur des adultes (20 ans ou plus) | Total | Secteur des jeunes (Moins de 20 ans) | Secteur des adultes (20 ans ou plus) | Total |
| | % | | | % | | |
| Lanaudière | 63,6 | 10,7 | 74,2 | 70,8 | 11,8 | 82,6 |
| Le Québec | 64,4 | 11,1 | 76,5 | 72,0 | 11,6 | 83,6 |

1. Le taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire est établi en regroupant les premiers diplômes obtenus au secondaire, soit en formation générale, soit en formation professionnelle.

2. Il s'agit d'une estimation.

Source : Ministère de l'Éducation, *Indicateurs de l'éducation, édition 2000*, Québec, Direction générale des services à la gestion, 2000, p.105.

La comparaison des taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires entre les années 1990-1991 et 1998-1999 montre que Lanaudière a réussi au cours de la dernière décennie à réduire l'écart le séparant du Québec. Ainsi, tant à l'échelle régionale que provinciale, une nette progression du taux d'obtention d'un premier diplôme est enregistrée au cours de cette période. Dans Lanaudière, le pourcentage de jeunes ayant obtenu un premier diplôme du secondaire est passé de 64 % en 1990-1991 à 71 % en 1998-1999, pour un accroissement de sept points de pourcentage. À l'échelle provinciale, une hausse comparable a été observée, le pourcentage se situant au secteur des jeunes à 64 % en 1990-1991 et à 72 % en 1998-1999. Quant au secteur des adultes, le pourcentage d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires est passé dans Lanaudière de 11 % en 1990-1991 à 12 % en 1998-1999. Au Québec, ce taux est de 11 % pour la première période et de 12 % pour la seconde (tableau 1).

Ces informations montrent que la majorité des jeunes obtiennent un premier diplôme d'études secondaires par la voie habituelle, soit en fréquentant le secteur des jeunes au sein d'une école secondaire. Le secteur des adultes permet à un jeune sur huit (12 % dans Lanaudière et au Québec) d'obtenir un premier diplôme d'études secondaires. Il se peut cependant que pour une large partie des jeunes qui fréquentent le secteur des adultes, l'obtention du diplôme secondaire constitue une étape qui met fin à la poursuite des études et conduit directement au marché du travail.

Ces données laissent entendre que la situation de l'obtention d'un premier diplôme secondaire s'est améliorée au cours des dernières années dans Lanaudière. Toutefois, il faut être prudent dans l'interprétation de ces informations. En effet, il s'agit de données annuelles qui ne font pas état du suivi d'une cohorte sur une période assez longue pour tenir compte des élèves qui prennent plus de cinq ans pour obtenir un diplôme d'études secondaires. La méthode de calcul à partir d'une cohorte d'élèves permettrait d'avoir en main une estimation plus précise du taux de diplomation.

Les données lanaudoises sur les taux de diplomation après sept ans des élèves nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 démontrent l'existence de disparités importantes entre les garçons et les filles, mais aussi entre les territoires de MRC. Ainsi, plus des trois quarts (76 %) des filles ont obtenu leur diplôme d'études secondaires après une période de sept années se terminant entre 1995-1996 et 1997-1998 contre les trois cinquièmes des garçons (60 %). À l'échelle provinciale, les taux de diplomation se situent à 80 % pour les filles et à 66 % pour les garçons. Quel que soit le sexe, le taux de diplomation des Lanaudois est inférieur à celui des Québécois (tableau 2).

Tableau 2
Niveau de scolarité de la population âgée de 15 ans et plus et taux de diplomation après 7 ans des élèves nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991¹ selon le sexe, le territoire de MRC, Lanaudière et le Québec

| MRC | Niveau de scolarité de la population âgée de 15 ans et plus | | Taux de diplomation entre 1995-1996 et 1997-1998 | | | Rang de la MRC parmi les 99 MRC québécoises |
|--------------|---|-----------------------|--|--------|--------------|---|
| | Moins de 9 ans | Diplôme universitaire | Garçons | Filles | Sexes réunis | |
| D'Autray | 23,8 | 4,5 | 60,0 | 74,5 | 66,9 | 68/99 |
| Joliette | 19,3 | 8,4 | 67,3 | 83,2 | 74,8 | 22/99 |
| L'Assomption | 13,9 | 9,1 | 68,6 | 79,8 | 74,1 | 28/99 |
| Les Moulins | 14,9 | 6,1 | 56,7 | 74,1 | 65,2 | 81/99 |
| Matawinie | 26,6 | 5,3 | 48,4 | 69,0 | 57,9 | 97/99 |
| Montcalm | 26,1 | 3,4 | 51,0 | 68,6 | 59,6 | 95/99 |
| Lanaudière | 18,6 | 6,7 | 60,4 | 76,0 | 67,9 | 11/17 |
| Québec | 18,1 | 12,2 | 66,0 | 79,6 | 72,6 | -- |

1. Ces élèves ont obtenu leur diplôme entre 1995-1996 et 1997-1998.

Source : Perron, M., M. Gaudreault, et S. Veillette et L. Richard. *Jeunes de la ville ou de la campagne : quelles différences ?* Jonquière, Groupe ECOBES, Cégep de Jonquière, Jonquière, 2000, p. 70.

Le taux de diplomation varie considérablement selon les territoires de MRC de résidence des jeunes lanauois. Ainsi, il atteint 58 % et 60 % pour les MRC de Matawinie et de Montcalm et grimpe à 74 % et 75 % pour les MRC de L'Assomption et de Joliette. Les MRC D'Autray (67 %) et des Moulins (65 %) se situent entre ces deux extrêmes (tableau 2).

Quel que soit le territoire de MRC, le taux de diplomation des garçons demeure toujours largement inférieur à celui des filles. Pour les garçons, il oscille, selon la MRC de résidence de l'élève, de 48 % à 69 %. Chez les filles, il atteint son plus bas niveau à 69 % et grimpe jusqu'à 83 % dans le meilleur des cas. Les taux de décrochage des garçons et des filles demeurent beaucoup plus faibles pour les MRC de Matawinie (respectivement 48 % et 69 %), de Montcalm (51 % et 69 %) et des Moulins (57 % et 74 %)(tableau 2).

Les données sur les taux de diplomation par MRC permettent aussi de classer les MRC lanauoises parmi l'ensemble des territoires de MRC du Québec. En effet, sur les 99 MRC québécoises, les MRC de Matawinie et de Moncalm se rangent en queue de peloton occupant le 97^e et le 95^e rang. La MRC des Moulins se situe au 81^e rang seulement tandis que les MRC D'Autray, de L'Assomption et de Joliette obtiennent respectivement le 68^e, le 28^e et le 22^e rang (tableau 2).

Une autre donnée en provenance du ministère de l'Éducation permet d'estimer pour l'année 1998-1999 le pourcentage d'élèves d'une commission scolaire inscrits au 30 septembre 1998 qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires en 1998-1999 et qui n'étaient pas réinscrits nulle part au Québec pour l'année suivante (MEQ, 2000b). Ainsi, le pourcentage de sortants du secondaire se situe à 28 % pour la Commission scolaire des Affluents, à 32 % pour la Commission scolaire des Samares et à 31 % pour la Commission scolaire Sir Wilfrid-Laurier, soit des proportions de sortants sans diplôme du secondaire supérieures de quelques points de pourcentage à celle du Québec en 1998-1999 (26 %). Ces données sont considérées comme celles qui sont les plus précises pour estimer un taux réel de décrochage pour la région de Lanaudière. Malheureusement, elles ne sont pas disponibles par territoire de MRC, ni par municipalité.

Tableau 3

Proportion d'élèves inscrits en formation générale au secondaire au 30 septembre 1998 qui n'ont pas obtenu de diplôme au terme de l'année 1998-1999 et qui ne sont pas réinscrits nulle part au Québec durant l'année suivante selon le niveau scolaire et par commission scolaire de Lanaudière et le Québec

| | Secondaire 1 | Secondaire 2 | Secondaire 3 | Secondaire 4 | Secondaire 5 | Total |
|----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------|
| Des Affluents | 1,4 | 2,2 | 4,5 | 8,3 | 11,8 | 28,2 |
| des Samares | 1,7 | 6,0 | 8,2 | 9,7 | 6,7 | 32,3 |
| Sir Wilfrid Laurier | 2,7 | 2,5 | 3,7 | 7,0 | 15,0 | 30,9 |
| Le Québec | 2,3 | 3,3 | 4,6 | 5,8 | 10,2 | 26,2 |

Source : Ministère de l'Éducation. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, 10 avril 2000.

Il semble y avoir également une relation entre, d'une part, les taux de diplomation des MRC et, d'autre part, le niveau de scolarité de la population âgée de 15 ans et plus. Ainsi, les MRC de Matawinie et de Montcalm, qui obtiennent les plus faibles taux de diplomation au secondaire sont également les territoires où sont enregistrées les plus fortes proportions de personnes ayant moins de neuf ans de scolarité (27 % et 26 %). De plus, les pourcentages de personnes âgées de 15 ans et plus détenant un diplôme universitaire y demeurent aussi particulièrement faibles (5,3 % et 3,4 %) ¹. Inversement, les MRC les plus favorisées à l'égard de la diplomation au secondaire, soit les MRC de Joliette et de L'Assomption, se situent parmi les territoires qui obtiennent des proportions plus faibles de personnes de personnes moins de neuf ans de scolarité (19 % et 14 %) et des pourcentages plus élevés de personnes détenant un diplôme universitaire (respectivement 8,4 % et 9,1 %) (tableau 2).

En d'autres mots, le fait que la population d'un territoire soit moins scolarisée peut être lié à un faible taux de diplomation des jeunes au niveau secondaire. Il pourrait être plus difficile dans un milieu plus faiblement scolarisé de valoriser et d'encourager la poursuite des études jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Il se pourrait que les jeunes aient peu ou pas d'exemples dans leur entourage ou dans leur famille de personnes qui ont obtenu un diplôme du secondaire ou poursuivi des études collégiales ou universitaires. Il pourrait arriver que les différences économiques, sociales et culturelles des familles et des communautés soient suffisamment importantes pour influencer les jeunes à interrompre tôt leurs études pour aller rapidement sur le marché du travail, pour aider financièrement la famille ou pour que le jeune puisse acquérir rapidement une plus grande autonomie financière. De plus, il serait possible que la nature et le type d'emplois disponibles (en foresterie ou en agriculture, par exemple), les qualifications exigées pour les occuper, l'absence de services éducatifs à proximité, la faible densité de la population et l'éloignement des grands centres soient d'autres motifs qui puissent expliquer cette plus faible diplomation.

Généralement, il est reconnu que les obstacles à la réussite scolaire sont plus nombreux en milieu défavorisé socioéconomiquement (Rapport du groupe de travail pour les jeunes, 1991). Ainsi, pour plusieurs familles pauvres, la satisfaction des besoins élémentaires (se nourrir, se loger, s'habiller) demeure une préoccupation de toute première importance. Dans ce contexte, l'investissement à long terme dans les études des enfants peut s'en trouver dénué de signification, sinon parfois impossible à réaliser en raison de contraintes économiques et sociales trop lourdes. Il se peut aussi que les parents se sentent moins bien préparés ou compétents à soutenir adéquatement leurs enfants dans leurs études, n'ayant pas eu eux-mêmes l'occasion de fréquenter longuement une institution scolaire ou ayant vécu des échecs répétitifs ou des expériences difficiles dans leurs liens avec l'école (Rapport du groupe de travail pour les jeunes, 1991).

¹ Dans Lanaudière, la proportion de personnes âgées de 15 ans et plus ayant moins de neuf années de scolarité se situe à 19 %, soit un pourcentage comparable à la moyenne québécoise. Par contre, la proportion de personnes disposant d'un diplôme universitaire s'avère être presque deux fois plus faible dans Lanaudière (7 %) qu'au Québec (12 %).

2. 2 Des élèves, des écoles et des communautés

2.2.1 Les indices probables de diplôme à 19 ans et de non-retard à 8 ans et à 12 ans

Les données agglomérées en fonction l'indice probable de diplôme à 19 ans permettent de mettre en relief certaines caractéristiques propres aux écoles et aux milieux où vivent les élèves. Pour la Commission scolaire des Samares, l'indice probable de diplôme à 19 ans se situe à 59 % dans le cas des écoles primaires et à 61 % pour les écoles secondaires. Pour la Commission scolaire des Affluents, ces indices atteignent 61 % dans les deux cas. Ceux-ci restent donc similaires d'une commission scolaire à l'autre. Ces données signifient que, dans Lanaudière, six élèves sur dix fréquentant une école primaire ou secondaire auront obtenu à 19 ans un diplôme d'études secondaires (tableau 4).

Cependant, la situation change considérablement lorsque les écoles sont regroupées selon leur situation respective à l'égard de la réussite scolaire. En effet, quelle que soit la commission scolaire, l'indice moyen de diplôme à 19 ans varie presque du simple au double selon que les écoles primaires sont considérées comme défavorisées ou favorisées en termes de réussite scolaire. Ainsi, l'indice probable de diplôme à 19 ans passe pour la Commission scolaire des Samares de 44 % pour les écoles primaires où l'indice de réussite est faible à 72 % pour celles ayant un indice de réussite plus élevé. Pour la Commission scolaire des Affluents, l'indice probable de diplôme varie de 49 % pour les écoles primaires où l'indice de réussite est faible à 72 % pour les écoles plus favorisées en termes de réussite scolaire.

Quelle que soit la commission scolaire prise en considération, la tendance reste la même pour les écoles secondaires à la différence que les écarts entre les écoles défavorisées et favorisées en matière de réussite scolaire semblent être beaucoup moins marqués. En effet, à la Commission scolaire des Affluents, l'indice moyen atteint 52 % pour les écoles secondaires où l'indice de réussite est faible et 66 % pour les écoles secondaires où l'indice est élevé. Les mêmes pourcentages moyens se situent respectivement à 51 % et à 67 % pour la Commission scolaire des Samares (tableau 4).

Les indices probables de non-retard à 12 ans restent aussi plus faibles pour les écoles primaires de la Commission scolaire des Samares (68 %) comparativement à ceux des écoles de la Commission scolaire des Affluents (76 %). La même tendance est également observée dans le cas des écoles secondaires, les indices probables de non-retard à 12 ans se situant respectivement à 69 % pour la Commission scolaire des Samares et à 77 % pour la Commission scolaire des Affluents (tableau 4).

Pour les écoles primaires, les indices probables de non-retard à 12 ans suivent sensiblement la même tendance que celle observée pour l'indice probable de diplôme à 19 ans et ce, quelle que soit la commission scolaire considérée. En d'autres mots, les élèves des écoles défavorisées à l'égard de la probabilité d'obtenir à 19 ans un diplôme secondaire cumulent déjà à l'âge de 12 ans un retard important lors du passage au secondaire comparativement aux élèves des écoles plus favorisées en terme de réussite scolaire. Ainsi, l'indice probable de non-retard à 12 ans passe pour la Commission scolaire des Samares de 57 % à 76 % selon le niveau de l'indice de réussite de l'école. Pour la Commission scolaire des Affluents, ces mêmes pourcentages varient de 70 % à 81 %. Pour les écoles primaires de la Commission scolaire des Samares, les écarts dans l'indice de non-retard à 12 ans restent beaucoup plus prononcés qu'ils ne le sont pour les écoles primaires de la Commission scolaire des Affluents (tableau 4).

Pour ce qui est des écoles secondaires, les différences dans les indices de non-retard à 12 ans, même si elles se modulent en fonction de l'indice de réussite scolaire, s'avèrent être moins marquées que ce qui était observé dans le cas des écoles primaires, et ce, quelle que soit la commission scolaire prise en considération. Ainsi, pour les écoles secondaires de la Commission scolaire des Samares, cet indice passe de 60 % à 75 % et de 74 % à 78 % pour la Commission scolaire des Affluents. Encore une fois, en ce qui concerne l'indice de non-retard à 12 ans, les écoles secondaires de la Commission scolaire des Samares obtiennent des scores plus faibles que ceux enregistrés à la Commission scolaire des Affluents (tableau 4).

Pour la Commission scolaire des Samares, 86 % des élèves des écoles primaires n'avaient pas de retard à 8 ans contre 92 % à la Commission scolaire des Affluents. Le pourcentage de non-retard reste plus faible dans les écoles où l'indice de diplôme probable à 19 ans est bas comparativement aux écoles plus favorisées en termes de réussite scolaire. Cependant, pour les écoles primaires de la Commission scolaire des Affluents comparativement à celles de la Commission scolaire des Samares, les écarts dans l'indice de non-retard à 8 ans restent beaucoup moins prononcés selon que l'école soit défavorisée ou favorisée en termes de réussite scolaire. Ainsi, l'indice de non-retard se situe à 89 % pour les écoles primaires plus défavorisées en termes de réussite scolaire de la Commission scolaire des Affluents et à 93 % pour celles qui se caractérisent par une meilleure situation en matière de réussite scolaire. Pour les écoles de la Commission scolaire des Samares, ce même pourcentage varie de 80 % à 89 % (tableau 4).

Ainsi, les écoles, qu'elles soient de niveau primaire ou secondaire qui obtiennent un bilan moins favorable en termes de probabilité d'acquérir un diplôme d'études secondaires à 19 ans cumulent aussi des indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans beaucoup plus faibles. En somme, le décrochage scolaire, qui est souvent associé aux retards des élèves dès l'entrée même du primaire, demeure un processus à long terme qui s'amorce dès le plus jeune âge. Les actions pour prévenir le décrochage scolaire doivent donc tenir compte de ce constat si elles veulent être efficaces.

Tableau 4
Indices de réussite scolaire et certaines caractéristiques des familles ayant des enfants âgés de 17 ans et moins pour les écoles primaires et secondaires des commissions scolaires de la région de Lanaudière en 1998-1999

| | Indice probable de | | | Caractéristiques des familles avec enfants âgés de 17 ans et moins (2) | | | | |
|---|----------------------|-------------------------|------------------------|--|----------------------|------------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| | Diplôme à 19 ans (1) | Non-retard à 12 ans (1) | Non-retard à 8 ans (1) | Mère sans diplôme | Aucun parent diplômé | Aucun parent travaille temps plein | Sous le seuil de pauvreté | Revenu moyen toutes les familles |
| | % | | | % | | | \$ | |
| ÉCOLES PRIMAIRES | | | | | | | | |
| <i>C.S. des Samares</i> | 59,2 | 67,5 | 85,8 | 33,5 | 27,7 | 20,9 | 26,0 | 40 704 |
| Écoles avec indice de diplôme faible (10) (3) | 44,0 | 56,6 | 80,0 | 44,1 | 38,9 | 26,5 | 33,6 | 35 769 |
| Écoles avec indice de diplôme moyen (44) | 59,0 | 67,5 | 86,1 | 32,3 | 26,1 | 20,5 | 25,4 | 40 681 |
| Écoles avec indice de diplôme élevé (10) | 71,6 | 75,8 | 89,2 | 29,0 | 24,0 | 17,9 | 22,2 | 44 582 |
| <i>C.S. des Affluents</i> | 60,9 | 76,4 | 91,7 | 24,7 | 17,1 | 10,0 | 17,9 | 53 789 |
| Écoles avec indice de diplôme faible (10) | 48,7 | 70,2 | 88,6 | 34,2 | 25,8 | 14,0 | 22,4 | 45 028 |
| Écoles avec indice de diplôme moyen (36) | 62,8 | 77,1 | 92,5 | 22,9 | 15,5 | 9,7 | 17,7 | 55 049 |
| Écoles avec indice de diplôme élevé (10) | 72,2 | 80,5 | 93,3 | 21,0 | 13,4 | 6,7 | 13,5 | 58 595 |
| ÉCOLES SECONDAIRES | | | | | | | | |
| <i>C. S. des Samares</i> | 60,5 | 69,0 | 86,4 | 32,8 | 27,0 | 20,7 | 25,7 | 41 002 |
| Écoles avec indice de diplôme faible (4) | 50,5 | 60,0 | 81,9 | 38,2 | 32,4 | 23,2 | 28,4 | 38 367 |
| Écoles avec indice de diplôme moyen (3) | 61,4 | 69,1 | 88,5 | 32,5 | 25,8 | 20,9 | 28,1 | 41 201 |
| Écoles avec indice de diplôme élevé (4) | 66,6 | 74,7 | 88,5 | 29,4 | 24,0 | 19,1 | 22,9 | 42 611 |
| <i>C.S. des Affluents</i> | 61,4 | 76,5 | 92,0 | 25,0 | 17,4 | 10,3 | 18,4 | 53 451 |
| Écoles avec indice de diplôme faible (5) | 52,4 | 73,6 | 90,9 | 31,1 | 22,9 | 11,0 | 18,8 | 48 236 |
| Écoles avec indice de diplôme moyen (5) | 60,3 | 76,3 | 92,3 | 25,7 | 17,7 | 10,5 | 19,3 | 52 470 |
| Écoles avec indice de diplôme élevé (5) | 66,2 | 77,9 | 92,2 | 21,9 | 14,9 | 9,8 | 17,3 | 56 514 |

1. Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.
 2. Cinq variables socioéconomiques qui proviennent du recensement canadien de 1996 permettent de mieux situer le contexte ou le milieu dans lequel évoluent les enfants et les adolescents. Ces variables s'avèrent être celles qui sont le plus étroitement associées à la réussite scolaire et ont trait à la scolarisation des parents, à leur situation de travail et à leurs revenus.
 3. Il s'agit des écoles primaires et secondaires qui sont identifiées par le ministère de l'Éducation comme ayant les indices probables de diplôme à 19 ans les plus faibles de la commission scolaire.
- Source : Ministère de l'Éducation. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires.* Direction des statistiques et des études quantitatives. Direction de la recherche. 10 avril 2000.

2.2.2 Des différences entre les écoles et les communautés où vivent les élèves

Qu'est ce qui caractérise ces écoles qui, dès le primaire, obtiennent des pourcentages élevés de retard pour leurs élèves ? Certaines variables socioéconomiques fournies par le ministère de l'Éducation permettent de mettre en relief un certain nombre de caractéristiques des communautés où vivent les familles ayant des enfants âgés de 17 ans et moins. L'analyse des données, selon la probabilité d'obtenir un diplôme à 19 ans, révèle des résultats intéressants.

Ainsi, les quartiers ou les communautés où se situent les écoles primaires ayant un indice faible de diplôme à 19 ans, présentent des proportions de mères ou de parents sans diplôme plus substantielles que celles observées dans les autres écoles. C'est aussi le cas pour les pourcentages où aucun des deux parents n'a un travail à temps plein. De plus, la proportion de familles vivant sous le seuil de pauvreté reste plus élevée au sein des écoles primaires où l'indice de réussite scolaire est faible. Finalement, il en va de même pour le revenu moyen des familles qui demeure plus bas au sein des écoles primaires défavorisées en termes de réussite scolaire. Ces constats se vérifient dans les écoles primaires et secondaires des deux commissions scolaires de Lanaudière, même si les différences entre les proportions restent beaucoup moins importantes pour les écoles de niveau secondaire (tableau 4).

À la Commission scolaire des Samares, les pourcentages de mères et de parents n'ayant aucun diplôme varient respectivement de 44 % et de 39 % pour les écoles primaires dont l'indice de réussite est faible à 29 % et à 24 % pour celles où l'indice est considéré élevé. Pour les écoles primaires de la commission scolaire des Affluents où l'indice de diplôme à 19 ans est bas, ces proportions atteignent 34 % pour les mères sans diplôme et 26 % pour les familles où aucun des deux parents n'a un diplôme. En comparaison, ces pourcentages se situent à 21 % et à 13 % pour les écoles où l'indice de diplôme à 19 ans est plus élevé. De même, la proportion de familles dont aucun des parents ne travaille à temps plein reste beaucoup plus importante au sein des écoles primaires défavorisées en terme de réussite scolaire, et cela, pour les deux commissions scolaires lanauoises. À la Commission scolaire des Samares, cette proportion se situe à 27 % pour les écoles primaires où l'indice de réussite est faible contre 18 % pour celles où l'indice est élevé. À la Commission scolaire des Affluents, même si les écarts sont légèrement moins prononcés qu'à l'autre commission scolaire, ces mêmes pourcentages atteignent malgré tout 14 % et 7 % respectivement.

Le pourcentage de familles vivant sous le seuil de pauvreté suit la même tendance. À la Commission scolaire des Samares, il se situe pour les écoles primaires défavorisées en termes de réussite scolaire à 34 % contre 22 % pour les écoles où l'indice de réussite est jugé élevé. À la Commission scolaire des Affluents, ce taux passe de 22 % pour les écoles dont l'indice de réussite est faible à 14 % pour les écoles primaires plus favorisées en termes de réussite scolaire. Pour ce qui est du revenu moyen des familles, il varie de 35 769 \$ pour les écoles primaires de la

Commission scolaire des Samares où l'indice de réussite est considéré faible à 44 582 \$ pour celles qui sont favorisées en matière de réussite scolaire. À la Commission scolaire des Affluents, le revenu moyen passe de 45 028 \$ à 58 595 \$ selon le niveau de l'indice de réussite scolaire des écoles primaires. Les revenus moyens des familles de la Commission scolaire des Samares restent toujours nettement inférieurs à ceux obtenus par les familles de la Commission scolaire des Affluents, et ce, quelle que soit la situation de l'école primaire en termes de probabilité d'obtenir un diplôme à 19 ans.

Ces données soulignent la vulnérabilité de certaines communautés ou quartiers à l'égard du décrochage scolaire. Il est ainsi mis en évidence que ces milieux concentrent des populations plus fragilisées parce qu'elles sont plus souvent sans diplôme ou sans travail à temps plein, disposent d'un revenu moyen nettement inférieur, quand elles ne sont pas obligées de vivre avec des revenus qui les classent parmi les familles pauvres.

De plus, des données sur les indices probables de diplôme à 19 ans, de non-retard à 8 ans et à 12 ans obtenus pour chacune des écoles primaires de la région sont aussi présentées en annexe, sans pour autant avoir fait l'objet d'une analyse en profondeur. Par ce moyen, il s'agissait d'éviter de marginaliser davantage des communautés ou des quartiers plus vulnérables, tout en permettant aux décideurs et aux intervenants d'approfondir leurs connaissances des particularités de ceux qui restent plus fragiles au décrochage scolaire.

3. LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE DES JEUNES LANAUDOIS : UN IMPORTANT PROBLÈME SOCIAL À PRÉVENIR

À la lumière de ces données, le décrochage scolaire des jeunes reste un problème de toute première importance tant au point de vue humain, économique que social. Les causes de ce phénomène sont nombreuses et les conséquences restent coûteuses pour les individus comme pour les sociétés. C'est pourquoi certains auteurs n'hésitent pas à qualifier l'abandon prématuré des études avant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou le décrochage scolaire de véritable catastrophe pour le développement du capital humain et social d'une région (CASF, 1991).

En effet, il est reconnu que ce problème constitue une des principales voies d'alimentation de la pauvreté, des emplois précaires et faiblement rémunérés, du chômage et de la dépendance sociale qui souvent en découle (CASF, 1991). De plus, les conséquences d'une faible scolarité et d'un faible niveau de revenu pèsent aussi très lourd dans la diminution de la qualité de vie d'une population. Il suffit de penser aux problèmes sociaux et de santé qu'un faible statut socioéconomique entraîne pour admettre que le décrochage scolaire est loin d'être un phénomène anodin.

3.1 Les facteurs associés au décrochage scolaire

Le décrochage scolaire n'est pas la conséquence d'une décision spontanée de l'élève, mais bien l'aboutissement d'un long processus qui résulte de l'interaction de l'enfant ou de l'adolescent avec ses environnements familial, scolaire et social. Les facteurs qui y sont associés sont multiples et le plus souvent ils s'additionnent et se multiplient les uns les autres, sans qu'il soit nécessairement possible de distinguer clairement une relation de cause à effet entre eux (Doré-Côté, 2001). Ces facteurs, non hiérarchisés selon leur prépondérance, se regroupent selon quatre systèmes qui caractérisent l'élève, la famille, l'école et le milieu dans lequel vit l'enfant ou l'adolescent. Évidemment, ces caractéristiques ont aussi une contrepartie qu'il faut prendre en considération puisqu'elles sont l'autre face de la médaille, à savoir les facteurs protecteurs contre le décrochage scolaire¹.

Pour l'élève, les difficultés scolaires, la sous-performance, le faible rendement académique, les retards scolaires et les échecs à répétition, ainsi que le redoublement au primaire et au secondaire s'avèrent être des variables qui peuvent être déterminantes dans le processus du décrochage scolaire. De plus, l'absentéisme, l'obligation d'aller à l'école, l'indiscipline, le manque de ponctualité, l'usage de drogues illicites, la grossesse à l'adolescence, les

¹ Les facteurs de protection du décrochage scolaire ne sont pas énumérés dans ce document. Toutefois, le lecteur doit prendre en compte dans son évaluation de la situation l'influence des caractéristiques positives reliées à l'élève, à sa famille, à son école et à son milieu d'appartenance.

troubles de comportement, qu'ils soient intériorisés ou extériorisés, les conduites délinquantes restent aussi des facteurs qui sont généralement associés au phénomène (Doré-Côté, 2001). La faim, la fatigue et le niveau de stress qui en découle restent aussi des éléments fondamentaux qui peuvent avoir une influence sur le niveau d'attention et de concentration des enfants et des adolescents en classe (Rapport du groupe de travail sur les jeunes, 1991).

Le faible niveau de motivation, le manque de confiance en soi, la piètre estime de soi-même, le peu ou l'absence d'engagement dans les activités scolaires restent aussi des signes ou des manifestations du problème (Doré-Côté, 2001). De plus, une étude menée récemment dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean par le groupe ÉCOBES révèle que la mauvaise estime de soi au plan académique pourrait être un facteur décisif menant au décrochage scolaire et que d'autres concepts comme le mal-être à l'école constitueraient des pistes de prévention et de recherche intéressantes à explorer (Perreault-Labelle, 2001; Perron et autres, 2000).

Les facteurs liés à la famille demeurent aussi très importants. Les élèves décrocheurs proviennent ainsi plus souvent de familles dont les parents sont peu scolarisés, sont seuls pour élever leurs enfants, dont le revenu demeure insuffisant ou qui ont un faible statut socioéconomique. Pour plusieurs familles pauvres, l'insécurité alimentaire, la faible estime de soi des parents, les contraintes psychosociales, de même que les nombreux stress financiers, dont entre autres les dépenses liées à l'achat d'articles scolaires, demeurent des obstacles majeurs qui influencent la nature et la force du soutien qu'elles peuvent accorder sur le plan émotif, culturel et matériel à leurs enfants et à leurs adolescents (Ross et Roberts, 1999).

Le fonctionnement familial peut aussi s'avérer déficient en ce sens que les parents rencontrent des difficultés à superviser ou à encadrer leurs enfants dans leur scolarisation. Ils manifestent aussi moins d'engagement dans la participation aux travaux scolaires de leur enfant, se sentant moins compétents ou difficilement capables de les aider. D'autres difficultés peuvent aussi tenir aux différences culturelles des parents qui peuvent contribuer à les éloigner bien malgré eux de l'univers de l'école. Ils peuvent par conséquent se sentir moins impliqués et moins engagés dans la vie scolaire de leurs enfants. Il arrive aussi que les parents aient manifesté des carences quant à leurs habiletés parentales dès la naissance de l'enfant. (Doré-Côté, 2001 ; Rapport du groupe de travail pour les jeunes, 1991).

De plus, d'autres facteurs qui sont associés au décrochage scolaire relèvent de la structure organisationnelle de l'école (nombre trop élevé d'élèves par classe, peu d'activités parascolaires, manque d'encadrement scolaire, niveau de bruit trop élevé, etc.). D'autres facteurs sont identifiés, comme par exemple, le manque de valorisation de la réussite scolaire, peu ou trop d'attentes envers les élèves, le manque de motivation du personnel enseignant, le climat négatif de l'école ou de la classe et le manque de mécanismes de soutien et d'inclusion pour les enfants et les parents qui rencontrent des difficultés en lien avec l'école, etc. (Doré-Côté, 2001).

D'autres facteurs associés au décrochage scolaire sont reliés à l'organisation et aux particularités de la communauté ou du quartier dans lequel vit l'enfant ou l'élève. Sont identifiés plusieurs facteurs qui relèvent de l'organisation démographique ou sociale des communautés et des régions. La structure démographique, la densité de la population, la présence ou l'absence à proximité de services publics dédiés à l'éducation (bibliothèques, écoles secondaires, CEGEP ou universités), la faible scolarisation de la population, la qualité des liens sociaux, la présence ou l'absence de réseaux sociaux d'entraide, la nature et le type d'emplois disponibles ainsi que la prévalence plus élevée de problèmes sociaux et de santé restent des facteurs importants dans la réussite scolaire des enfants. Il appert par exemple que la faible densité de la population ainsi que le fait de vivre en milieu rural seraient liés aux faibles taux de diplomation des jeunes. L'étude récente de Perron et autres (2000) vient de démontrer les relations existantes entre ces facteurs et la diplomation. Le même type d'association semble d'ailleurs se reproduire aussi dans Lanaudière.

Finalement, la littérature a souvent illustré les caractéristiques des milieux appauvris économiquement et socialement. Des proportions plus élevées de personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent seules, de familles monoparentales avec jeunes enfants, de travailleurs manuels non qualifiés, d'adultes âgés de 15 ans et plus en chômage, de personnes vivant d'assistance-emploi et faiblement scolarisées, de personnes ayant déménagé au cours de la dernière année, d'individus vivant dans des logements surpeuplés ou détériorés sont observées dans ces milieux où sévissent également plus de criminalité et de délinquance (Lemire, 2000). L'accumulation et la concentration des problèmes pourraient aussi jouer un rôle non négligeable dans la dynamique sociale et communautaire des milieux plus vulnérables au décrochage scolaire.

Tous ces facteurs, qu'ils soient associés à l'élève, à la famille, à l'école ou à la communauté, tiennent une place importante dans le processus de décrochage scolaire et ils doivent être pris en considération dans les actions préventives à entreprendre. Il est aussi de plus en plus admis que l'école doit s'ouvrir sur son milieu et qu'en contrepartie, la communauté où se situe l'école doit aussi être mise à contribution pour prévenir le décrochage scolaire, et ce, dans un effort commun, concerté et respectueux des forces de chacun.

3.2 Les conséquences du décrochage scolaire

3.2.1 Les liens entre la faible scolarité, le faible revenu et la pauvreté

Plusieurs études ont montré clairement que la probabilité d'être pauvre ou de disposer d'un faible revenu s'est considérablement accrue lorsque le niveau de scolarité est faible. Ainsi, au Canada, en 1998, le risque de vivre dans la pauvreté est quatre fois plus important parmi les familles dont le niveau de scolarité des adultes ne dépasse pas neuf ans (21 %) comparativement à celles dont au moins un membre disposait d'un diplôme universitaire (5 %)

(Conseil national du bien-être social, 2000). De plus, le risque d'être pauvre pour les mères vivant seules n'ayant pas terminé le cours secondaire (40 %) est presque une fois et demie plus élevé que celui des mères qui profitent d'un diplôme postsecondaire (28 %). Ce risque s'accroît à mesure que l'âge et le niveau de scolarité de la mère seule s'abaissent (Ross, Scott et Smith, 2000).

Il convient aussi de mentionner que la pauvreté semble être aussi beaucoup plus fréquente parmi les familles de travailleurs canadiens d'âge actif qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. En effet, le tiers d'entre elles (34 %) sont considérées comme pauvres contre 15 % pour celles dont un des adultes ou les deux disposent d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire (Ross, Scott et Smith, 2000). En somme, l'augmentation du niveau de scolarité va de pair avec l'accroissement du revenu et l'amélioration des conditions de vie et de travail (Demers, 1999).

À cause des faibles salaires, du chômage et de la précarisation des emplois, près de 625 000 familles canadiennes vivaient dans la pauvreté en 1997 même si un des adultes avaient travaillé toute l'année (Ross, Scott et Smith, 2000). En d'autres mots, une faible scolarité entraîne, non seulement des risques plus élevés d'occuper un emploi moins bien rémunéré et plus précaire, mais augmente considérablement les probabilités de se retrouver au chômage et de dépendre de l'assistance-emploi pour vivre (Demers, 1999 ; Doré-Côté, 2001).

D'autres conséquences au décrochage scolaire sont aussi identifiées dans la littérature. Il y aurait une relation bien démontrée entre un faible niveau de scolarité et la fréquence plus élevée d'utilisation de certains services publics par les individus. Les personnes faiblement scolarisées et les décrocheurs restent ainsi plus nombreux en proportion à faire appel aux programmes de formation professionnelle et d'insertion sur le marché du travail (Doré-Côté, 2001). En ce sens, les jeunes qui décrochent demeurent plus onéreux et moins rentables pour la société en raison des dépenses sociales qu'ils occasionnent et du manque à gagner en termes de rentrées fiscales supplémentaires que génère l'augmentation du nombre de personnes diplômées (Demers, 1999).

De plus, une étude récente sur les capacités de lecture et de calcul de la population canadienne révèle que la scolarité ainsi que la littératie¹ ont un effet important sur les gains futurs d'un individu. Il est ainsi estimé que chaque année d'études supplémentaires accroît le revenu annuel d'un individu de 8,3 % (Green et Riddell, 2001). Les capacités de lecture et de calcul de ceux qui ont quitté l'école secondaire sans avoir acquis un diplôme restent nettement inférieures à celles des diplômés. Plus particulièrement, les prestataires de l'assistance-emploi font preuve de niveaux de capacité de lecture qui restent bien en deçà de ceux de la population en général. Cette donnée illustre de façon marquée une des conséquences économiques et sociales qu'il y a à mettre prématurément fin à ses

¹ La littératie est définie comme la capacité d'utiliser les imprimés et l'information écrite pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel (Green et Riddell, 2001).

études (Statistique Canada, 1996). Les lacunes en termes de savoir et de savoir-faire laissent supposer l'existence de sérieux problèmes à s'adapter aux exigences accrues du marché du travail et aux changements générés par l'introduction des nouvelles technologies de pointe. La présence de ces limites peut accroître le manque de confiance et l'estime de soi et altérer le regard que la personne porte sur elle-même et sur sa capacité à faire face aux changements.

3.2.2 Les relations entre les faibles niveaux de scolarité et de revenu et l'état de santé et de bien-être de la population

La relation étroite entre le faible statut socioéconomique, mesuré par les faibles niveaux de scolarité et de revenu, et les risques de morbidité et de mortalité s'avère être l'une des constatations les plus percutantes du domaine de la santé publique. En effet, de nombreux travaux de recherche tant québécois, canadiens, américains qu'euro-péens ont montré clairement que les mauvaises conditions économiques et mêmes sociales dans lesquelles vivent les individus et les familles faiblement scolarisés et pauvres se traduisent par une prévalence plus élevée d'habitudes néfastes à la santé, par l'accroissement de problèmes de santé et sociaux et, en bout de ligne, par une espérance de vie amoindrie¹ (Lemire, 2000).

Les taux plus élevés de tabagisme, de sédentarité, la consommation supérieure de gras dans l'alimentation sont associés à des faibles niveaux de scolarité et de revenu. Les problèmes de santé liés au faible poids à la naissance, la fréquence des maladies cardiovasculaires et chroniques, les incapacités, les dépressions, la détresse psychologique, les maladies infantiles, les blessures chez les enfants, les problèmes de sommeil ainsi que la mortalité demeurent aussi reliés au faible statut socioéconomique des individus et des familles (Lemire, 2000).

Plus près de nous, les données lanauoises de l'Enquête sociale et de santé de 1992-1993 et celles de 1998 vont dans le même sens que les conclusions de ces recherches. En effet, ces résultats montrent que les personnes plus scolarisées et qui disposent d'un revenu plus élevé adoptent de meilleures habitudes de vie, cumulent moins de problèmes de santé et profitent d'une meilleure qualité de vie (Goneau et autres, 1996 ; Guillemette et autres, 2001).

Finalement, il y aurait également un rapport très important entre la faible scolarisation et la criminalité. Ainsi, selon une enquête de la Direction générale des services correctionnels du ministère de la Sécurité publique, 70 % des contrevenants seraient des personnes qui auraient décroché avant l'âge de 16 ans (Demers, 1999). Ces données semblent confirmées par une enquête de Statistique Canada qui stipule qu'en 1996 plus du tiers (36 %) des adultes

¹ Les constats qui sont présentés dans cette partie sont tirés d'une revue de la littérature portant sur la comparaison de données de l'état de santé des populations et non pas des individus pris isolément (Lemire, 2000). Il s'agissait de mettre en évidence les relations existantes entre le faible statut socioéconomique d'une population et ses particularités quant à ses habitudes de vie, à la prévalence de problèmes de santé et sociaux, de même qu'avec la mortalité.

détenus dans les prisons canadiennes avaient neuf ans de scolarité et moins contre 19 % dans la population adulte canadienne âgée de 18 ans et plus (Demers, 1999).

Dans une société fondée sur une économie de marché qui exige de plus en plus de compétence et de souplesse pour s'adapter aux changements, être privé d'une scolarité suffisante, c'est pratiquement se condamner sa vie durant au chômage, à la dépendance, à la pauvreté, à la détresse qui en découle et, par voie de conséquence, à vivre davantage de problèmes de santé, de problèmes sociaux et, éventuellement, écourter son espérance de vie (CASF, 1991 ; Lemire, 2000).

**CONCLUSION : DES ÉCOLES, DES FAMILLES ET DES COMMUNAUTÉS : UN
PARTENARIAT À DÉVELOPPER OU À CONSOLIDER**

Les données sur la diplomation au niveau secondaire ont mis en évidence l'existence d'importantes différences entre les garçons et les filles et entre les territoires de MRC de Lanaudière. Comme c'était le cas au Québec, les garçons restent plus susceptibles que les filles de quitter l'école avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. Quant à la position des MRC lanaudoises par rapport à celles du Québec, force est d'admettre que certaines d'entre elles, en particulier Matawinie, Montcalm et des Moulins, présentent, au chapitre de la diplomation au secondaire, des taux qui s'avèrent très faibles, de sorte qu'ils se situent dans les derniers rangs à l'échelle provinciale. De plus, ces données soulèvent parfois des questions de toute première importance.

Par exemple, lorsque les caractéristiques socioéconomiques des familles des élèves semblent être comparables ou similaires, pourquoi certaines écoles de ces communautés obtiennent des indices probables de diplomation à 19 ans élevés alors que d'autres plafonnent avec des bas scores en cette matière? De plus, pourquoi la MRC des Moulins, qui partage sensiblement les mêmes caractéristiques démographiques et socioéconomiques que la MRC L'Assomption, se classe seulement au 81^e rang à l'échelle provinciale en termes de diplomation des jeunes alors que la MRC de L'Assomption s'en tire beaucoup mieux? Voilà des questions qui font appel à une connaissance plus fine des caractéristiques particulières de chacune des communautés, des quartiers ou des écoles qui pourraient éventuellement faire l'objet de recherches plus approfondies pour trouver les facteurs qui peuvent expliquer ces différences.

Les données du ministère de l'Éducation ont aussi permis de mettre en relief les caractéristiques des communautés ou des quartiers plus vulnérables au décrochage scolaire et fragilisés en termes de réussite scolaire. Elles ont, en effet, permis de repérer, par territoire de MRC, des communautés ou des quartiers où l'indice probable de diplôme à 19 ans est particulièrement faible, se situant, pour certains d'entre eux, à un pourcentage plancher qui varie de 34 % à 45 %. Ces données qui apparaissent en annexe permettent d'estimer que les probabilités de non-diplomation au secondaire atteignent parfois plus de 60 % dans certaines communautés ou quartiers.

Ces communautés ou quartiers qui concentrent des élèves ayant de faibles probabilités d'obtenir un diplôme d'études secondaires nécessitent, il est certain, que les ressources scolaires ou communautaires soient davantage mobilisées autour d'objectifs de réussite scolaire de leurs jeunes. De tels pourcentages de faible diplomation soulèvent l'inquiétude pour l'avenir économique et social de ces communautés ou quartiers. Ils remettent aussi en

question, et ce, de la manière la plus brutale qui soit, le principe d'égalité réelle des chances des enfants et des adolescents d'obtenir un diplôme et, par conséquent, d'avoir accès à une meilleure qualité de vie.

C'est pourquoi il s'avère primordial, sinon vital, pour le développement économique et social des communautés et des régions, de s'attaquer en priorité au décrochage scolaire. Les initiatives prometteuses et efficaces mettent à profit le maillage et le partenariat concerté entre l'école, les familles, les quartiers, les communautés et l'entreprise privée et débutent souvent dès le niveau primaire et même avant la fréquentation scolaire de l'enfant. Une vaste mobilisation de l'opinion publique, des dirigeants scolaires, des enseignants, des parents, du personnel en garderie et des intervenants du domaine de la santé, des organismes voués à la jeunesse et des membres des communautés de notre région demeure essentielle pour contrer le problème.

Or, dans Lanaudière, déjà plusieurs pas ont été faits en ce sens. Plusieurs initiatives pour prévenir le décrochage scolaire ont été mises en branle depuis quelques années et il semble que les résultats commencent à se faire sentir. Outre les principaux acteurs directement concernés par le domaine de l'éducation, plusieurs organismes comme le Conseil régional de développement de Lanaudière (CRDL), les Carrefours-Jeunesse-Emploi, la Table des partenaires pour le développement social et plusieurs comités locaux de développement social ont d'ores et déjà priorisé la prévention du décrochage scolaire pour stimuler le développement économique et social de leurs communautés et de la région. Ces initiatives demeurent extrêmement importantes et il est essentiel de souligner l'intérêt majeur manifesté par la population lanauoise à l'égard de cet important problème qui affecte les jeunes.

En outre, une bonne nouvelle vient stimuler les troupes à un moment crucial dans la démarche régionale entreprise pour prévenir le décrochage scolaire. En effet, un article de la Presse (Thibodeau, 2001) indique que le ministère de l'Éducation augmentera considérablement les ressources nécessaires à l'aide aux élèves en difficulté et aux écoles qui vivent une situation problématique au chapitre de la réussite scolaire, et ce, dès l'année scolaire 2001-2002. Les règles budgétaires seront révisées pour permettre à deux fois plus d'écoles défavorisées québécoises (de 411 à 852 écoles) de réduire le ratio maître-élève dans les classes de maternelle, de première et de deuxième année et d'augmenter les services professionnels pour les élèves en difficulté. Le ministère de l'Éducation estime que les besoins des écoles des milieux socioéconomiquement défavorisés sont deux fois plus importants que ceux des écoles des milieux favorisés, compte tenu des taux de décrochage et de redoublement considérablement plus élevés qu'elles obtiennent (Thibodeau, 2001). D'ailleurs, ces démarches du ministère de l'Éducation s'inscrivent dans le même sens que les principes énoncés dans sa politique intitulée « *Une école adaptée à tous ses élèves* ».

Les données analysées dans ce document confirment d'ailleurs ces besoins des écoles primaires défavorisées en termes de réussite scolaire et soulignent la nécessité de faire preuve d'une plus grande solidarité à l'égard des jeunes enfants et des élèves qui profitent de beaucoup moins de chances de se garantir une bonne qualité de vie. À

cet effet, la nomination récente d'une ministre déléguée à la lutte à la pauvreté vient réaffirmer la volonté du gouvernement québécois à conjuguer les efforts de tous les ministères pour réduire les inégalités économiques et sociales qui affectent une partie importante de la population.

La bonne nouvelle en provenance du ministère de l'Éducation constitue également l'occasion par excellence pour mobiliser à nouveau et mettre à contribution les ressources présentes dans chacune des communautés autour de la promotion de la réussite scolaire. Les plans de réussite produits par chacune des écoles primaires et secondaires de la région ont déjà identifié des objectifs mesurables et réalisables sur une période de trois ans. À l'occasion, ces plans, avec une préoccupation claire d'ouvrir l'école à sa communauté, ont mis en évidence les ressources disponibles et présentes dans celle-ci. Ces ressources pourraient les aider considérablement à soutenir davantage les élèves en difficulté et à les supporter dans leur mission vers la réussite scolaire. Le maillage, le partenariat et la concertation entre les actions des différents intervenants intéressés à prévenir le décrochage scolaire doivent être certes maintenus et même accentués pour s'assurer d'une bonne synergie entre tous les acteurs concernés.

Le moment n'est-il pas venu pour chacun d'entre nous, parents, intervenants d'organismes communautaires, responsables de maisons de jeunes, décideurs des municipalités, responsables d'organismes de loisirs, éducateurs de milieux de garde, décideurs et intervenants du secteur de la santé et des services sociaux et de l'éducation ou, simple citoyen, de partager ces objectifs de réussite scolaire et d'identifier, dans le respect du mandat et des responsabilités de chacun, les actions concrètes qu'ils peuvent entreprendre pour soutenir les écoles et les élèves dans leur projet de réussite scolaire ?

Toutes les activités d'aide à la réussite peuvent être envisagées. Qu'il s'agisse par exemple d'activités de soutien et d'aide aux devoirs et aux leçons à l'école, en milieu de garde scolaire ou dans les organismes pour les jeunes, de tutorat par des professionnels de l'éducation ou de mentorat par des élèves déjà diplômés ou plus avancés dans leur cheminement scolaire, d'activités de soutien des jeunes par des adultes significatifs, de groupe d'entraide pour les parents pour améliorer leurs compétences à soutenir leurs enfants dans leurs études, d'activités parascolaires, communautaires ou sociales pour souligner la valorisation de la poursuite des études par les jeunes, de forums pour mobiliser les citoyens, les parents et les ressources du milieu à l'importance de la poursuite des études et d'autres activités peuvent être organisées et entreprises. Toutes ces actions viennent souligner la grande importance accordée à la réussite scolaire des jeunes et la préoccupation de tous et chacun à améliorer l'avenir et la qualité de vie de nos jeunes concitoyens lanauois.

Pour paraphraser la pensée célèbre de John F Kennedy, **ne vous demandez pas ce que l'école peut faire pour vous, mais bien ce que vous vous pouvez faire pour votre école.** De cette manière, l'objectif de prévenir le décrochage des jeunes et de promouvoir la réussite scolaire, malgré les difficultés que cet enjeu suppose, pourra devenir une réalité tangible pour tous, jeunes, adultes, parents, personnes âgées ou pauvres. La solidarité dont nous sommes capables de faire preuve dans Lanaudière passe par ce défi et cette reconnaissance de l'apport de chacun à ce projet de réussite pour des milliers de jeunes Lanaudois plus vulnérables au décrochage scolaire.

RÉFÉRENCES

- CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Les adolescents dans la main d'œuvre au Canada, un rapport de recherche*, Ottawa, décembre 1998, 31 p.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE. *Pour combattre la pauvreté : culture et développement local*, Québec, Avis du Conseil des Affaires sociales et de la Famille, juin 1991, 7 p.
- CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. *Profil de la pauvreté, 1998. Rapport du Conseil national du bien-être social*, Ottawa, 2000, 107 p.
- DEMERS, M. « La rentabilité du diplôme », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 8, février 1999, 10 p.
- DORÉ-CÔTÉ, A., « Le décrochage scolaire », *Actions Tox*, vol. 1, n° 6, avril 2001, p 3-4.
- FOUCAULT, D. « La diplomation au Québec et dans les pays de l'OCDE », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 21, janvier 2001, 10 p.
- GONEAU, M., A. GUILLEMETTE, L. LEMIRE et C. GARAND(coll.). *Et la santé dans Lanaudière, ça va ? Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993*, St-Charles-Borromée, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, février 1996, 408 p.
- GUILLEMETTE, A., J., BRASSARD, É., CADIEUX, L., LEMIRE, B.S., LECLERC, G. MARQUIS, et J. BÉLISLE. *Où en est la santé dans lanauidière ? Principaux résultats de l'Enquête sociale et de santé 1998*, St-Charles-Borromée, Service de connaissance/surveillance/recherche/évaluation, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, mai 2001 (à paraître).
- GREEN, D.A. et W.C. RIDDELL. *Les capacités de lecture et de calcul et la situation sur le marché du travail*, Ottawa, Statistique Canada, Développement des ressources humaines, 2001, 42 p.
- LEMIRE, L. *Persistance des inégalités sociales de santé et de bien-être : un défi pour l'action*, St-Charles-Borromée, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, 2000, 32 p.
- L'ESPÉRANCE, A., P. DUCHARME, et D. FOUCAULT. «Le décrochage scolaire », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 14, mars 2000, 11 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Indicateurs de l'éducation. : édition 2000*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale des services à la gestion, 2000a, 136 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, données produites sur cédérom, 10 avril 2000b.
- PERREAULT-LABELLE, A. *S'aimer soi pour aimer l'école*, document internet, 2001, 1 p.
- PERRON, M., M., GAUDREAU, S., VEILLETTE et L. RICHARD. *Jeunes de la ville et de la campagne : quelles différences? Série Enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Lac-St-Jean*, Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 2000, 103 p.

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LES JEUNES. *Un Québec fou de ses enfants*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1991, 179 p.

ROSS, D.P. et P. ROBERTS. *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial. Un nouveau regard au débat sur la pauvreté*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1999, 52 p.

ROSS, D.P., K.J. SCOTT et P.J. SMITH. *Données de base sur la pauvreté au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 2000, 197 p.

STATISTIQUE CANADA. *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Secrétariat national à l'alphabétisation, 1996, 131 p.

STATISTIQUE CANADA. *Données du recensement canadien de 1996*, Ottawa, 1996.

THIBODEAU, M. « Le MEQ aidera deux fois plus d'écoles défavorisées », *La Presse*, 15 mai 2001, p. 1.

ANNEXE

Tableau A 1
Indices de réussite scolaire dans les écoles primaires et certaines caractéristiques des familles ayant des enfants âgés de 17 ans et moins de la MRC D'Autray selon la municipalité de résidence des élèves, 1998-1999

| | Indice probable | | | Familles avec enfants âgés de 17 ans et moins ² | | | | |
|---|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|----------------------|---|---------------------------|---------------------------|
| | Diplôme à 19 ans ¹ | Non-retard à 12 ans ¹ | Non-retard à 8 ans ¹ | Mère sans diplôme | Aucun parent diplômé | Aucun parent ne travaille à temps plein | Sous le seuil de pauvreté | Revenu moyen des familles |
| | | % | | | | % | | \$ |
| <i>École Sainte-Geneviève</i> | 69,2 | 78,0 | 84,5 | 31,9 | 25,7 | 16,5 | 22,2 | 42 223 |
| <i>École Saint-Joseph</i> | 69,2 | 78,0 | 84,6 | 31,9 | 25,7 | 16,5 | 22,2 | 42 193 |
| <i>Maternelle Ste-Geneviève</i> | 70,1 | 78,6 | 85,5 | 31,8 | 25,7 | 16,6 | 22,2 | 42 267 |
| Total Berthierville | 69,2 | 78,0 | 84,5 | 31,9 | 25,7 | 16,5 | 22,2 | 42 208 |
| <i>École des Eaux-Vives</i> | 54,0 | 67,4 | 89,4 | 31,1 | 21,1 | 14,4 | 20,0 | 44 891 |
| <i>Amis-Soleils</i> | 55,1 | 67,8 | 89,5 | 31,0 | 21,0 | 14,4 | 20,0 | 44 906 |
| <i>École Mgr Jean-Chrysostome-Chaussé</i> | 55,5 | 67,9 | 89,5 | 31,1 | 21,0 | 14,4 | 20,0 | 44 898 |
| Total Lavaltrie | 55,0 | 67,7 | 89,5 | 31,1 | 21,0 | 14,4 | 20,0 | 44 900 |
| <i>École Du Sablé</i> | 63,9 | 73,4 | 85,4 | 33,0 | 26,8 | 13,7 | 24,1 | 36 889 |
| Total Saint-Barthélemy | 63,9 | 73,4 | 85,4 | 33,0 | 26,8 | 13,7 | 24,1 | 36 889 |
| <i>École Youville</i> | 59,1 | 72,8 | 80,5 | 36,0 | 27,7 | 21,5 | 31,7 | 33 014 |
| Total Saint-Charles-de-Mandeville | 59,1 | 72,8 | 80,5 | 36,0 | 27,7 | 21,5 | 31,7 | 33 014 |
| <i>École Ste-Anne</i> | 64,3 | 73,7 | 86,1 | 33,9 | 27,5 | 15,0 | 25,5 | 36 545 |
| Total St-Cuthbert | 64,3 | 73,7 | 86,1 | 33,9 | 27,5 | 15,0 | 25,5 | 36 545 |
| <i>École Germain-Caron</i> | 59,8 | 72,6 | 81,5 | 36,9 | 28,7 | 22,7 | 33,0 | 33 080 |
| Total St-Didace | 59,8 | 72,6 | 81,5 | 36,9 | 28,7 | 22,7 | 33,0 | 33 080 |
| <i>École Sacré-Cœur</i> | 61,6 | 73,1 | 88,6 | 45,8 | 36,2 | 31,4 | 44,2 | 31 400 |
| <i>École Reine-Marie no 2</i> | 62,2 | 73,8 | 89,1 | 45,7 | 36,1 | 31,5 | 44,5 | 31 447 |
| <i>École Reine-Marie no 1</i> | 63,2 | 74,9 | 89,8 | 46,1 | 36,4 | 31,7 | 44,8 | 31 370 |
| Total St-Gabriel | 62,3 | 73,9 | 89,2 | 45,9 | 36,2 | 31,5 | 44,5 | 31 406 |
| <i>École Ile-St-Ignace</i> | 68,8 | 77,7 | 84,0 | 31,9 | 25,8 | 16,5 | 22,2 | 42 241 |
| Total St-Ignace | 68,8 | 77,7 | 84,0 | 31,9 | 25,8 | 16,5 | 22,2 | 42 241 |
| <i>École La Source D'Autray</i> | 62,9 | 75,8 | 88,7 | 28,2 | 17,7 | 21,4 | 23,3 | 45 238 |
| Total Lanoraie | 62,9 | 75,8 | 88,7 | 28,2 | 17,7 | 21,4 | 23,3 | 45 238 |
| <i>École Ste-Anne</i> | 58,7 | 73,2 | 80,4 | 35,8 | 27,6 | 21,2 | 31,3 | 33 177 |
| Total St-Norbert | 58,7 | 73,2 | 80,4 | 35,8 | 27,6 | 21,2 | 31,3 | 33 177 |
| <i>École Émelie-Caron</i> | 65,8 | 78,7 | 92,0 | 30,7 | 22,6 | 16,0 | 16,8 | 42 761 |
| <i>École Primevère</i> | 67,7 | 78,9 | 92,5 | 30,3 | 22,3 | 16,2 | 16,6 | 43 127 |
| Total Ste-Élizabeth | 66,8 | 78,8 | 92,3 | 30,5 | 22,5 | 16,1 | 16,7 | 42 944 |
| MRC D'Autray | 61,7 | 73,3 | 87,2 | 33,7 | 25,1 | 18,9 | 25,9 | 40 362 |

1. Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

2. Cinq variables socioéconomiques qui proviennent du recensement canadien de 1996 permettent de mieux situer le contexte ou le milieu dans lequel évoluent les enfants et les adolescents. Ces variables s'avèrent être celles qui sont le plus étroitement associées à la réussite scolaire et ont trait à la scolarisation des parents, à leur situation de travail et à leurs revenus.

Source : Ministère de l'Éducation. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, 10 avril 2000.

Pour promouvoir la réussite scolaire des jeunes lanauois

Tableau A 2
Indices de réussite scolaire dans les écoles primaires et certaines caractéristiques des familles ayant des enfants
âgés de 17 ans et moins de la MRC de Matawinie selon la municipalité de résidence des élèves, 1998-1999

| | Indice probable | | | Familles avec enfants âgés de 17 ans et moins ² | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|----------------------|---|---------------------------|---------------------------|
| | Diplôme à 19 ans ¹ | Non-retard à 12 ans ¹ | Non-retard à 8 ans ¹ | Mère sans diplôme | Aucun parent diplômé | Aucun parent ne travaille à temps plein | Sous le seuil de pauvreté | Revenu moyen des familles |
| | | % | | | | % | | \$ |
| <i>École St-Théodore-de-Chertsey</i> | 40,1 | 55,1 | 80,2 | 38,7 | 32,5 | 29,0 | 39,7 | 32 582 |
| Total Chertsey | 40,1 | 55,1 | 80,2 | 38,7 | 32,5 | 29,0 | 39,7 | 32 582 |
| <i>École de St-Émile</i> | 43,6 | 55,5 | 80,2 | 38,2 | 31,9 | 28,7 | 39,8 | 32 670 |
| Total Entrelacs | 43,6 | 55,5 | 80,2 | 38,2 | 31,9 | 28,7 | 39,8 | 32 670 |
| <i>École Notre-Dame-de-la-Merci</i> | 34,4 | 54,3 | 79,7 | 38,3 | 32,0 | 28,8 | 39,8 | 32 463 |
| Total Notre-Dame-de-la-Merci | 34,4 | 54,3 | 79,7 | 38,3 | 32,0 | 28,8 | 39,8 | 32 463 |
| <i>École Ste-Anne</i> | 50,4 | 54,8 | 72,0 | 29,2 | 27,7 | 25,5 | 30,8 | 36 473 |
| <i>École St-Louis</i> | 51,4 | 54,8 | 71,9 | 28,9 | 27,5 | 25,5 | 30,7 | 36 552 |
| <i>Rawdon Elementary School</i> | 77,6 | 79,9 | 84,7 | 30,3 | 28,1 | 25,5 | 31,1 | 36 328 |
| Total Rawdon | 56,5 | 60,1 | 74,6 | 29,3 | 27,7 | 25,5 | 30,8 | 36 468 |
| <i>École La Gentiane</i> | 48,4 | 68,5 | 77,9 | 36,5 | 30,6 | 23,7 | 30,2 | 34 802 |
| Total St-Alphonse-de-Rodriguez | 48,4 | 68,5 | 77,9 | 36,5 | 30,6 | 23,7 | 30,2 | 34 802 |
| <i>École de St-Côme</i> | 48,1 | 68,6 | 77,7 | 36,6 | 30,6 | 23,8 | 30,2 | 34 770 |
| Total St-Côme | 48,1 | 68,6 | 77,7 | 36,6 | 30,6 | 23,8 | 30,2 | 34 770 |
| <i>École Saint-Cœur-de-Marie</i> | 59,1 | 73,2 | 80,6 | 35,9 | 27,7 | 21,5 | 31,7 | 33 039 |
| Total St-Damien | 59,1 | 73,2 | 80,6 | 35,9 | 27,7 | 21,5 | 31,7 | 33 039 |
| <i>École Notre-Dame</i> | 64,5 | 77,1 | 85,7 | 29,6 | 27,4 | 17,8 | 19,2 | 42 329 |
| <i>École Ste-Marguerite</i> | 65,9 | 78,3 | 86,1 | 29,6 | 27,5 | 18,0 | 19,2 | 42 481 |
| Total St-Félix-de-Valois | 65,3 | 77,8 | 85,9 | 29,6 | 27,5 | 17,9 | 19,2 | 42 413 |
| <i>École Bernèche</i> | 62,6 | 64,8 | 82,0 | 30,8 | 26,9 | 16,9 | 22,4 | 36 980 |
| Total St-Jean-de-Matha | 62,6 | 64,8 | 82,0 | 30,8 | 26,9 | 16,9 | 22,4 | 36 980 |
| <i>École St-Jean-Baptiste</i> | 64,2 | 70,8 | 85,0 | 44,7 | 36,5 | 27,0 | 21,8 | 36 345 |
| Total St-Michel-des-Saints | 64,2 | 70,8 | 85,0 | 44,7 | 36,5 | 27,0 | 21,8 | 36 345 |
| <i>École Bérard</i> | 65,7 | 71,9 | 86,1 | 44,9 | 36,7 | 27,2 | 21,7 | 36 299 |
| Total St-Zénon | 65,7 | 71,9 | 86,1 | 44,9 | 36,7 | 27,2 | 21,7 | 36 299 |
| <i>École Panet</i> | 62,6 | 64,6 | 82,0 | 30,8 | 26,9 | 16,9 | 22,3 | 36 953 |
| Total Ste-Béatrix | 62,6 | 64,6 | 82,0 | 30,8 | 26,9 | 16,9 | 22,3 | 36 953 |
| <i>École Ami-Soleil</i> | 65,8 | 71,9 | 86,3 | 44,7 | 36,5 | 26,9 | 21,9 | 36 449 |
| Total Ste-Émelie-de-l'Énergie | 65,8 | 71,9 | 86,3 | 44,7 | 36,5 | 26,9 | 21,9 | 36 449 |
| <i>École Ste-Marcelline</i> | 45,9 | 68,2 | 77,0 | 36,6 | 30,6 | 23,8 | 30,2 | 34 782 |
| Total Ste-Marcelline | 45,9 | 68,2 | 77,0 | 36,6 | 30,6 | 23,8 | 30,2 | 34 782 |
| MRC de Matawinie | 57,0 | 66,5 | 80,6 | 34,0 | 29,7 | 23,1 | 27,3 | 36 797 |

1. Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

2. Cinq variables socioéconomiques qui proviennent du recensement canadien de 1996 permettent de mieux situer le contexte ou le milieu dans lequel évoluent les enfants et les adolescents. Ces variables s'avèrent être celles qui sont le plus étroitement associées à la réussite scolaire et ont trait à la scolarisation des parents, à leur situation de travail et à leurs revenus.

Source : Ministère de l'Éducation. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, 10 avril 2000.

Tableau A 3
Indices de réussite dans les écoles primaires et certaines caractéristiques des familles ayant des enfants âgés de 17 ans et moins de la MRC de Joliette selon la municipalité de résidence des élèves, 1998-1999

| | Indice probable | | | Familles avec enfants âgés de 17 ans et moins ² | | | | Revenu moyen des familles |
|--------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|----------------------|---|---------------------------|---------------------------|
| | Diplôme à 19 ans ¹ | Non-retard à 12 ans ¹ | Non-retard à 8 ans ¹ | Mère sans diplôme | Aucun parent diplômé | Aucun parent ne travaille à temps plein | Sous le seuil de pauvreté | |
| | % | | | % | | | | \$ |
| École Sacré-Cœur-de-Jésus | 66,6 | 75,0 | 92,1 | 23,4 | 17,5 | 16,4 | 23,4 | 45 940 |
| Total Crabtree | 66,6 | 75,0 | 92,1 | 23,4 | 17,5 | 16,4 | 23,4 | 45 940 |
| École Ste-Thérèse | 58,9 | 73,6 | 90,1 | 25,3 | 20,8 | 28,8 | 33,1 | 42 943 |
| École Mgr J-A-Papineau | 60,7 | 73,7 | 90,0 | 26,0 | 21,4 | 27,6 | 32,2 | 43 179 |
| École St-Pierre | 61,9 | 70,8 | 90,1 | 28,6 | 23,9 | 22,0 | 27,2 | 46 037 |
| École Ste-Marie | 67,5 | 72,6 | 89,9 | 25,6 | 21,9 | 26,3 | 29,3 | 47 158 |
| École Christ-Roi | 68,1 | 73,1 | 89,9 | 25,7 | 22,1 | 26,1 | 28,8 | 47 218 |
| Joliette Elementary School | n.d. | n.d. | n.d. | 33,6 | 26,8 | 18,3 | 23,5 | 43 137 |
| Total Joliette | 63,6 | 72,0 | 90,0 | 26,9 | 22,6 | 25,0 | 29,2 | 45 929 |
| École Ste-Bernadette | 56,3 | 67,4 | 91,4 | 27,3 | 24,5 | 13,0 | 17,1 | 41 711 |
| Total Notre-Dame-de-Lourdes | 56,3 | 67,4 | 91,4 | 27,3 | 24,5 | 13,0 | 17,1 | 41 711 |
| École Mgr-Jetté | 71,7 | 81,7 | 94,0 | 19,0 | 14,1 | 12,3 | 22,2 | 47 717 |
| École Dominique-Savio | 72,0 | 81,7 | 94,1 | 18,4 | 13,6 | 12,2 | 22,2 | 47 682 |
| Total Notre-Dame-des-Prairies | 71,9 | 81,7 | 94,1 | 18,7 | 13,9 | 12,3 | 22,2 | 47 700 |
| École Notre-Dame-de-la-Paix | 81,5 | 73,1 | 92,3 | 26,3 | 20,6 | 12,3 | 12,0 | 44 167 |
| Total St-Ambroise-de-Kildare | 81,5 | 73,1 | 92,3 | 26,3 | 20,6 | 12,3 | 12,0 | 44 167 |
| École Lorenzo-Gauthier | 74,9 | 74,1 | 90,1 | 25,9 | 21,8 | 22,1 | 22,6 | 49 146 |
| Total St-Charles-Borromée | 74,9 | 74,1 | 90,1 | 25,9 | 21,8 | 22,1 | 22,6 | 49 146 |
| École Des Brise-Vent | 69,1 | 80,8 | 93,7 | 30,3 | 22,0 | 15,4 | 15,5 | 43 377 |
| Total St-Thomas | 69,1 | 80,8 | 93,7 | 30,3 | 22,0 | 15,4 | 15,5 | 43 377 |
| École Ste-Hélène | 56,6 | 67,6 | 91,4 | 27,6 | 24,7 | 13,1 | 17,2 | 41 573 |
| Total Ste-Mélanie | 56,6 | 67,6 | 91,4 | 27,6 | 24,7 | 13,1 | 17,2 | 41 573 |
| MRC de Joliette | 67,1 | 74,2 | 92,0 | 26,5 | 21,9 | 19,7 | 24,0 | 45 967 |

1. Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

2. Cinq variables socioéconomiques qui proviennent du recensement canadien de 1996 permettent de mieux situer le contexte ou le milieu dans lequel évoluent les enfants et les adolescents. Ces variables s'avèrent être celles qui sont le plus étroitement associées à la réussite scolaire et ont trait à la scolarisation des parents, à leur situation de travail et à leurs revenus.

Source : Ministère de l'Éducation. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, 10 avril 2000.

Tableau A 4
Indices de réussite scolaire dans les écoles primaires et certaines caractéristiques des familles ayant des enfants
âgés de 17 ans et moins de la MRC des Moulins selon la municipalité de résidence des élèves, 1998-1999

| | Indice probable | | | Familles avec enfants âgés de 17 ans et moins ² | | | | Revenu moyen des familles |
|---------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------|--|------------------------------|------------------------------|
| | Diplôme à 19 ans ¹ | Non-retard à 12 ans ¹ | Non-retard à 8 ans ¹ | Mère sans diplôme | Aucun parent diplômé | Aucun parent ne travaille à temps plein | Sous le seuil de pauvreté | |
| | % | | | % | | | | \$ |
| École De l'Orée-des-Bois | 44,5 | 72,9 | 89,7 | 33,3 | 25,0 | 11,6 | 21,1 | 44 670 |
| École Du Boisé | 44,8 | 73,0 | 89,8 | 33,4 | 25,1 | 11,7 | 21,2 | 44 593 |
| École de l'Aubier | 45,1 | 73,2 | 89,8 | 33,4 | 25,1 | 11,6 | 21,2 | 44 576 |
| École du Geai-Bleu | 45,5 | 73,4 | 90,0 | 33,2 | 25,0 | 11,6 | 21,2 | 44 734 |
| École St-Joachim | 45,7 | 73,6 | 90,0 | 33,4 | 25,1 | 11,6 | 21,2 | 44 628 |
| Total La Plaine | 45,2 | 73,2 | 89,9 | 33,3 | 25,1 | 11,6 | 21,2 | 44 646 |
| École St-Charles | 50,1 | 72,7 | 91,4 | 28,5 | 20,6 | 12,7 | 22,8 | 49 994 |
| École Bernard-Corbin | 57,1 | 79,2 | 92,7 | 24,8 | 20,1 | 13,2 | 18,7 | 55 982 |
| École Du Vieux-Chêne | 64,5 | 70,9 | 91,2 | 10,3 | 6,1 | 8,3 | 9,9 | 68 734 |
| École L'Arc-en-ciel | n.d. | 85,7 | 95,3 | 20,2 | 10,4 | 6,7 | 10,4 | 60 225 |
| École Jean-De-la-Fontaine | n.d. | 81,8 | 93,9 | 26,5 | 16,7 | 6,0 | 14,8 | 55 165 |
| Total Lachenaie | 59,2 | 79,5 | 93,3 | 22,0 | 13,7 | 8,9 | 14,0 | 59 373 |
| École des Hauts-Bois | 54,0 | 72,3 | 90,7 | 35,2 | 24,4 | 15,6 | 25,6 | 46 451 |
| École du Soleil Levant | 55,0 | 80,2 | 92,6 | 29,4 | 19,6 | 13,6 | 25,5 | 48 022 |
| École Le Rucher | 56,0 | 70,9 | 93,1 | 33,8 | 25,0 | 12,2 | 23,1 | 48 899 |
| École La Mennais | 61,5 | 79,2 | 94,1 | 27,1 | 20,8 | 9,4 | 19,8 | 52 109 |
| École de la Source | 63,7 | 79,6 | 95,4 | 24,9 | 18,5 | 9,2 | 16,9 | 51 867 |
| École Aux 4 vents | 71,5 | 83,8 | 96,3 | 17,2 | 7,7 | 2,3 | 17,9 | 54 993 |
| Total Mascouche | 60,4 | 77,4 | 93,7 | 28,0 | 19,4 | 10,4 | 21,4 | 50 333 |
| École Notre-Dame | 61,8 | 75,6 | 92,8 | 29,9 | 22,5 | 19,8 | 33,6 | 46 731 |
| École de l'Étincelle | 66,4 | 83,5 | 93,8 | 15,5 | 10,7 | 6,5 | 19,1 | 54 319 |
| École de la Sablière | 68,1 | 83,2 | 95,7 | 19,5 | 12,1 | 5,9 | 14,7 | 57 448 |
| École Esther-Blondin | 69,2 | 85,0 | 95,7 | 19,1 | 12,9 | 7,1 | 15,5 | 56 822 |
| École Le Castelet | 70,5 | 81,8 | 95,2 | 18,4 | 9,6 | 3,5 | 14,1 | 57 835 |
| École St-Louis | n.d. | 70,2 | 89,1 | 35,2 | 25,3 | 10,6 | 12,6 | 50 422 |
| Total Terrebonne | 67,3 | 79,5 | 93,5 | 23,4 | 15,9 | 8,8 | 17,7 | 53 877 |
| MRC des Moulins | 58,9 | 77,7 | 92,8 | 26,1 | 18,2 | 9,8 | 18,7 | 52 207 |

1. Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.
2. Cinq variables socioéconomiques qui proviennent du recensement canadien de 1996 permettent de mieux situer le contexte ou le milieu dans lequel évoluent les enfants et les adolescents. Ces variables s'avèrent être celles qui sont le plus étroitement associées à la réussite scolaire et ont trait à la scolarisation des parents, à leur situation de travail et à leurs revenus.

Source : Ministère de l'Éducation. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, 10 avril 2000.

Tableau A 5
Indices de réussite scolaire dans les écoles primaires et certaines caractéristiques des familles ayant des enfants âgés de 17 ans et moins de la MRC de L'Assomption selon la municipalité de résidence des élèves, 1998-1999

| | Indice probable | | | Familles avec enfants âgés de 17 ans et moins ² | | | | Revenu moyen des familles |
|--------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|----------------------|---|---------------------------|---------------------------|
| | Diplôme à 19 ans ¹ | Non-retard à 12 ans ¹ | Non-retard à 8 ans ¹ | Mère sans diplôme | Aucun parent diplômé | Aucun parent ne travaille à temps plein | Sous le seuil de pauvreté | |
| | % | % | % | % | % | % | % | \$ |
| École La Passerelle | 54,5 | 66,4 | 88,6 | 26,9 | 18,7 | 11,9 | 18,5 | 51 491 |
| École St-Jude | 60,3 | 73,2 | 92,0 | 29,7 | 21,9 | 15,1 | 23,5 | 48 645 |
| École Ste-Marie-des-Anges | 60,8 | 73,3 | 92,0 | 29,2 | 21,5 | 15,0 | 23,1 | 49 326 |
| Total Charlemagne | 59,4 | 71,9 | 91,3 | 29,0 | 21,1 | 14,4 | 22,4 | 49 450 |
| École Marguerite-Bourgeois | 59,8 | 59,3 | 89,5 | 35,3 | 25,2 | 13,1 | 20,0 | 45 505 |
| École Amédée-Marsan | 60,0 | 63,9 | 89,3 | 34,5 | 24,6 | 12,0 | 16,3 | 47 891 |
| École Amédée-Marsan (Pavillon) | 60,4 | 61,8 | 90,2 | 34,1 | 24,7 | 12,7 | 19,5 | 45 938 |
| École St-Louis | 60,4 | 75,1 | 92,5 | 29,8 | 22,4 | 18,6 | 31,3 | 47 663 |
| École Point-du-Jour | n.d. | 77,7 | 89,8 | 23,2 | 20,2 | 2,4 | 6,6 | 54 889 |
| Total L'Assomption | 60,1 | 70,5 | 90,5 | 29,6 | 22,7 | 11,2 | 18,8 | 49,372 |
| École St-Guillaume | 52,5 | 59,0 | 82,4 | 42,8 | 36,0 | 22,8 | 25,8 | 40 175 |
| École Mgr-Mongeau | 52,6 | 58,5 | 82,6 | 42,4 | 35,7 | 23,2 | 26,3 | 40 136 |
| Total L'Épiphanie | 52,5 | 58,8 | 82,5 | 42,6 | 35,9 | 23,0 | 26,0 | 40 159 |
| École La Majuscule | 48,7 | 74,1 | 89,7 | 20,1 | 11,8 | 4,9 | 15,1 | 53 725 |
| École Notre-Dame de St-Paul | 56,1 | 65,0 | 89,1 | 26,7 | 16,4 | 7,9 | 19,3 | 49 520 |
| École Le Bourg-Neuf | 56,2 | 78,2 | 92,3 | 16,2 | 9,0 | 3,8 | 10,9 | 58 483 |
| École Notre-Dame de St-Paul | 59,3 | 64,0 | 89,4 | 27,9 | 18,3 | 9,6 | 21,6 | 48 432 |
| École Louis-Joseph-Huot | 61,0 | 64,7 | 90,1 | 27,1 | 16,9 | 8,4 | 20,3 | 49 201 |
| École Jean-Duceppe | 62,0 | 80,0 | 91,0 | 23,9 | 12,3 | 6,5 | 17,4 | 53 559 |
| École Tournesol | 63,0 | 78,7 | 91,0 | 25,9 | 13,3 | 7,4 | 16,4 | 53 013 |
| Total Le Gardeur | 57,7 | 74,3 | 90,8 | 22,5 | 12,8 | 6,2 | 16,0 | 53 583 |
| École Jean-XXIII | 62,3 | 71,3 | 91,9 | 22,8 | 15,0 | 12,9 | 16,5 | 60 811 |
| École des Moissons | 63,1 | 80,0 | 91,9 | 14,3 | 9,9 | 5,6 | 10,0 | 62 344 |
| École Lionel-Groulx | 64,0 | 74,8 | 86,2 | 24,7 | 19,7 | 16,8 | 32,8 | 48 298 |
| École Longpré | 65,2 | 80,3 | 92,0 | 27,1 | 15,5 | 13,9 | 20,0 | 54 346 |
| École Soleil-de-l'Aube | 65,3 | 75,2 | 91,2 | 23,7 | 16,5 | 9,2 | 15,1 | 56 163 |
| École Notre-Dame-des-Champs | 66,6 | 72,1 | 91,4 | 21,6 | 14,3 | 11,2 | 14,6 | 61 407 |
| École de la Paix | 66,8 | 78,2 | 93,4 | 12,8 | 6,7 | 3,6 | 9,0 | 69 514 |
| École du Moulin | 66,8 | 83,5 | 93,5 | 7,1 | 2,8 | 3,5 | 7,2 | 66 431 |
| École La Tourterelle | 67,0 | 85,8 | 92,5 | 13,6 | 6,5 | 3,7 | 10,7 | 63 502 |
| École Émile-Nelligan | 68,3 | 76,4 | 88,5 | 19,6 | 13,4 | 13,5 | 22,7 | 55 029 |
| École Henri-Bourassa | 71,0 | 78,0 | 91,3 | 20,0 | 12,1 | 11,4 | 15,2 | 59 794 |
| École Pie-XII | 71,5 | 79,5 | 91,1 | 17,5 | 10,6 | 10,1 | 14,6 | 60 058 |
| École Marie-Victorin | 71,7 | 77,2 | 92,6 | 19,1 | 14,2 | 7,0 | 15,7 | 58 122 |
| École Louis-Fréchette | 73,6 | 83,9 | 95,5 | 21,5 | 15,5 | 16,9 | 20,0 | 56 142 |
| École Entramis | 74,3 | 81,7 | 94,4 | 9,2 | 4,2 | 1,8 | 8,3 | 80 729 |
| Total Repentigny | 67,7 | 79,2 | 92,1 | 17,1 | 10,8 | 8,3 | 14,4 | 61 769 |

Tableau A 5 (suite)
Indices de réussite scolaire dans les écoles primaires et certaines caractéristiques des familles ayant des enfants âgés de 17 ans et moins de la MRC de L'Assomption selon la municipalité de résidence des élèves, 1998-1999

| | Indice probable | | | Familles avec enfants âgés de 17 ans et moins ² | | | | Revenu moyen des familles \$ |
|--------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|----------------------|---|---------------------------|---------------------------------|
| | Diplôme à 19 ans ¹ | Non-retard à 12 ans ¹ | Non-retard à 8 ans ¹ | Mère sans diplôme | Aucun parent diplômé | Aucun parent ne travaille à temps plein | Sous le seuil de pauvreté | |
| | % | | | % | | | | |
| École Gareau | 59,0 | 66,4 | 90,1 | 33,2 | 23,3 | 12,2 | 12,7 | 49 082 |
| Total St-Gérard-Majella | 59,0 | 66,4 | 90,1 | 33,2 | 23,3 | 12,2 | 12,7 | 49 082 |
| École Aux Quatre Vents | 54,4 | 76,7 | 90,6 | 35,3 | 25,0 | 6,9 | 6,7 | 48 760 |
| Total St-Sulpice | 54,4 | 76,7 | 90,6 | 35,3 | 25,0 | 6,9 | 6,7 | 48 760 |
| MRC de L'Assomption | 64,9 | 74,8 | 90,7 | 23,3 | 15,9 | 9,8 | 16,3 | 55 573 |

1. Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.
2. Cinq variables socioéconomiques qui proviennent du recensement canadien de 1996 permettent de mieux situer le contexte ou le milieu dans lequel évoluent les enfants et les adolescents. Ces variables s'avèrent être celles qui sont le plus étroitement associées à la réussite scolaire et ont trait à la scolarisation des parents, à leur situation de travail et à leurs revenus.

Source : Ministère de l'Éducation. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, 10 avril 2000.

Tableau A 6
Indices de réussite scolaire dans les écoles primaires et certaines caractéristiques des familles ayant des enfants âgés de 17 ans et moins de la MRC de Montcalm selon la municipalité de résidence des élèves, 1998-1999

| | Indice probable | | | Familles avec enfants âgés de 17 ans et moins ² | | | | Revenu moyen des familles \$ |
|-----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|----------------------|---|---------------------------|---------------------------------|
| | Diplôme à 19 ans ¹ | Non-retard à 12 ans ¹ | Non-retard à 8 ans ¹ | Mère sans diplôme | Aucun parent diplômé | Aucun parent ne travaille à temps plein | Sous le seuil de pauvreté | |
| | % | | | % | | | | |
| <i>École Sir Wilfrid-Laurier</i> | 45,3 | 53,7 | 79,1 | 46,9 | 38,7 | 20,3 | 27,6 | 37 949 |
| Total Laurentides | 45,3 | 53,7 | 79,1 | 46,9 | 38,7 | 20,3 | 27,6 | 37 949 |
| <i>École Notre-Dame</i> | 61,4 | 56,3 | 89,3 | 31,6 | 22,2 | 12,5 | 19,5 | 42 436 |
| Total St-Alexis | 61,4 | 56,3 | 89,3 | 31,6 | 22,2 | 12,5 | 19,5 | 42 436 |
| <i>École La Gentiane</i> | 44,5 | 64,6 | 83,2 | 45,5 | 50,1 | 42,4 | 46,8 | 32 561 |
| <i>École Louis-Joseph-Martel</i> | 44,8 | 65,3 | 83,3 | 45,5 | 50,0 | 42,3 | 46,7 | 32 587 |
| Total St-Calixte | 44,7 | 65,0 | 83,3 | 45,5 | 50,0 | 42,3 | 46,7 | 32 574 |
| <i>École Thérèse-Martin</i> | 40,1 | 52,9 | 78,1 | 38,3 | 32,6 | 23,9 | 29,4 | 37 093 |
| <i>École Dominique-Savio</i> | 59,7 | 61,0 | 88,4 | 26,7 | 22,0 | 12,9 | 15,7 | 43 623 |
| Total St-Esprit | 50,0 | 57,0 | 83,3 | 32,5 | 27,3 | 18,4 | 22,5 | 40 376 |
| <i>École Grand-Pré</i> | 53,9 | 62,2 | 83,3 | 34,6 | 29,2 | 22,0 | 27,2 | 40 436 |
| <i>École St-Louis-de-France</i> | 62,0 | 54,7 | 89,4 | 33,7 | 22,7 | 12,8 | 21,3 | 41 848 |
| Total St-Jacques | 60,9 | 55,7 | 88,6 | 33,8 | 23,6 | 14,1 | 22,1 | 41 642 |
| <i>École St-Joseph</i> | 59,9 | 61,3 | 88,9 | 25,7 | 21,0 | 12,1 | 14,8 | 44 044 |
| Total St-Liguori | 59,9 | 61,3 | 88,9 | 25,7 | 21,0 | 12,1 | 14,8 | 44 044 |
| <i>École De L'oiseau bleu</i> | 45,2 | 53,6 | 79,0 | 47,0 | 38,7 | 20,1 | 27,4 | 37 970 |
| <i>École Carrefour des Lacs</i> | 45,4 | 53,5 | 79,4 | 45,8 | 37,6 | 20,8 | 27,2 | 37 958 |
| <i>École de l'Arc-enCiel</i> | 46,5 | 54,1 | 79,5 | 46,7 | 38,6 | 20,2 | 27,4 | 38 002 |
| Total St-Lin | 45,7 | 53,7 | 79,3 | 46,4 | 38,2 | 20,4 | 27,3 | 37 975 |
| <i>École Notre-Dame</i> | 68,2 | 67,7 | 84,4 | 43,0 | 40,3 | 24,7 | 29,3 | 40 122 |
| Total St-Rock-L'Achigan | 68,2 | 67,7 | 84,4 | 43,0 | 40,3 | 24,7 | 29,3 | 40 122 |
| <i>École Des Boutons-d'Or</i> | 49,2 | 52,7 | 83,4 | 36,2 | 28,4 | 25,3 | 24,3 | 37 675 |
| <i>École Notre-Dame-de-Fatima</i> | 49,6 | 53,3 | 83,6 | 36,4 | 28,7 | 25,3 | 24,7 | 37 582 |
| Total Ste-Julienne | 49,5 | 53,1 | 83,5 | 36,3 | 28,6 | 25,3 | 24,8 | 37 616 |
| <i>École Ste-Marie</i> | 67,2 | 75,3 | 92,4 | 22,5 | 16,3 | 15,8 | 22,9 | 46 462 |
| Total Ste-Marie-Salomé | 67,2 | 75,3 | 92,4 | 22,5 | 16,3 | 15,8 | 22,9 | 46 462 |
| MRC de Montcalm | 52,1 | 57,7 | 83,1 | 40,7 | 34,6 | 22,5 | 27,6 | 38 654 |

1. Tout élève inscrit en 1998-1999 se voit assigner les taux de réussite à 8, 12 et 19 ans qui, dans le précédent bilan par commission scolaire, par unité de population et par sexe, sont ceux de l'unité résidentielle de cet élève, à en juger par son code postal. Les moyennes ainsi obtenues pour l'ensemble des élèves d'une école permettent de parler d'indices probables de non-retard à 8 ans et à 12 ans ou, encore, d'indice probable de diplomation à 19 ans pour les élèves de cette école.

2. Cinq variables socioéconomiques qui proviennent du recensement canadien de 1996 permettent de mieux situer le contexte ou le milieu dans lequel évoluent les enfants et les adolescents. Ces variables s'avèrent être celles qui sont le plus étroitement associées à la réussite scolaire et ont trait à la scolarisation des parents, à leur situation de travail et à leurs revenus.

Sources : Ministère de l'Éducation. *La réussite scolaire au Québec. Une étude sur le cheminement scolaire sans retard et de l'obtention d'un diplôme chez les élèves des écoles primaires et secondaires*, Direction des statistiques et des études quantitatives, Direction de la recherche, 10 avril 2000.
Statistique Canada. *Données du recensement canadien de 1996*.

Tableau A 7
Taux de diplomation après 7 ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe, la municipalité de résidence de la MRC de Montcalm, Lanaudière

| | Taux de diplomation (cohorte entre 1989 et 1991) | | |
|------------------------|--|-------------|-------------|
| | Garçons | Filles | Total |
| | % | | |
| Laurentides | 42,5 | 60,5 | 51,4 |
| St-Alexis | 63,4 | 80,0 | 71,3 |
| St-Calixte | 37,9 | 52,1 | 44,0 |
| St-Esprit | 50,0 | 72,1 | 62,0 |
| St-Jacques | 63,2 | 78,0 | 71,3 |
| St-Liguori | 64,3 | 78,3 | 70,6 |
| St-Lin | 42,6 | 60,6 | 51,5 |
| St-Rock-L'Achigan | 63,5 | 81,6 | 71,7 |
| Ste-Julienne | 50,0 | 68,7 | 59,5 |
| Ste-Marie-Salomé | 63,4 | 80,0 | 71,3 |
| MRC de Montcalm | 51,0 | 68,6 | 59,6 |

Source : Groupe ÉCOBES, Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de L'Éducation, Cégep de Jonquière, mai 2001.

Tableau A 8
Taux de diplomation après 7 ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe, la municipalité de résidence de la MRC de L'Assomption, Lanaudière

| | Taux de diplomation (cohorte entre 1989 et 1991) | | |
|----------------------------|--|-------------|-------------|
| | Garçons | Filles | Total |
| | % | | |
| St-Sulpice | 52,7 | 71,2 | 62,3 |
| Charlemagne | 65,6 | 77,4 | 70,6 |
| L'Assomption | 65,4 | 76,9 | 70,6 |
| L'Épiphanie | 52,9 | 62,7 | 58,0 |
| Le Gardeur | 62,2 | 78,2 | 70,2 |
| Repentigny | 74,5 | 83,7 | 79,1 |
| St-Gérard-Majella | 55,8 | 73,1 | 64,4 |
| MRC de L'Assomption | 68,6 | 79,8 | 74,1 |

Source : Groupe ÉCOBES, Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de L'Éducation, Cégep de Jonquière, mai 2001.

Tableau A 9
Taux de diplomation après 7 ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe, la municipalité de résidence de la MRC des Moulins, Lanaudière

| | Taux de diplomation (cohorte entre 1989 et 1991) | | |
|------------------------|--|-------------|-------------|
| | Garçons | Filles | Total |
| | % | | |
| La Plaine | 34,3 | 60,3 | 47,1 |
| Lachenaie | 60,9 | 75,7 | 68,1 |
| Mascouche | 54,6 | 72,5 | 63,4 |
| Terrebonne | 62,7 | 78,5 | 70,3 |
| MRC des Moulins | 56,7 | 74,1 | 65,2 |

Source : Groupe ECOBES, Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de L'Éducation, Cégep de Jonquière, mai 2001.

Tableau A 10
Taux de diplomation après 7 ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe, la municipalité de résidence de la MRC de Joliette, Lanaudière

| | Taux de diplomation (cohorte entre 1989 et 1991) | | |
|-------------------------|--|-------------|-------------|
| | Garçons | Filles | Total |
| | % | | |
| Crabtree | 73,0 | 87,1 | 78,8 |
| Joliette | 59,7 | 81,0 | 69,6 |
| Notre-Dame-de-Lourdes | 53,1 | 65,6 | 59,3 |
| Notre-Dame-Des-Prairies | 72,2 | 85,4 | 78,8 |
| St-Ambroise-de-Kildare | 72,7 | 89,3 | 81,2 |
| St-Charles-Borromée | 77,5 | 85,1 | 80,9 |
| St-Paul | 61,1 | 83,2 | 72,4 |
| St-Pierre | 53,1 | 65,6 | 59,3 |
| St-Thomas | 73,4 | 91,7 | 81,3 |
| Ste-Mélanie | 51,9 | 78,2 | 65,1 |
| MRC de Joliette | 67,3 | 83,2 | 74,8 |

Source : Groupe ÉCOBES, Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de L'Éducation, Cégep de Jonquière, mai 2001.

Tableau A 11
Taux de diplomation après 7 ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe, la municipalité de résidence de la MRC D'Autray, Lanaudière

| | Taux de diplomation (cohorte entre 1989 et 1991) | | |
|---------------------------|--|-------------|-------------|
| | Garçons | Filles | Total |
| | % | | |
| Berthierville | 67,9 | 74,1 | 70,9 |
| Lavaltrie | 51,9 | 72,2 | 62,0 |
| St-Barthélémy | 62,4 | 72,0 | 66,6 |
| St-Charles-de-Mandeville | 72,3 | 70,6 | 71,5 |
| St-Cuthbert | 57,8 | 77,2 | 67,8 |
| St-Didace | 58,4 | 70,8 | 66,6 |
| St-Gabriel | 58,1 | 75,2 | 66,4 |
| Ste-Geneviève de Berthier | 67,9 | 74,1 | 70,9 |
| St-Ignace | 69,6 | 89,4 | 78,6 |
| St-Joseph-de-Lanoraie | 57,8 | 69,4 | 63,0 |
| Lanoraie D'Autray | 56,9 | 70,0 | 62,8 |
| St-Norbert | 58,4 | 70,8 | 66,6 |
| St-Élizabeth | 58,5 | 89,7 | 71,4 |
| MRC D'Autray | 60,0 | 74,5 | 66,9 |

Source : Groupe ÉCOBES, Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de L'Éducation, Cégep de Jonquière, mai 2001.

Tableau A 12
Taux de diplomation après 7 ans pour la cohorte des élèves nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 selon le sexe, la municipalité de résidence de la MRC de Matawinie, Lanaudière

| | Taux de diplomation (cohorte entre 1989 et 1991) | | |
|--------------------------|--|-------------|-------------|
| | Garçons | Filles | Total |
| | % | | |
| Chertsey | 30,8 | 61,2 | 42,9 |
| Entrelacs | 52,5 | 77,6 | 65,9 |
| Notre-Dame-de-la-Merci | 52,5 | 77,6 | 65,9 |
| Rawdon (VL) | 54,8 | 68,2 | 60,9 |
| Rawdon (CT) | 52,9 | 67,8 | 59,7 |
| St-Alphonse-de-Rodriguez | 36,8 | 69,2 | 53,3 |
| St-Côme | 36,7 | 61,2 | 49,1 |
| St-Donat | 51,1 | 90,2 | 65,3 |
| St-Damien | 50,5 | 41,2 | 45,7 |
| St-Jean-de-Matha | 56,3 | 70,3 | 63,0 |
| St-Félix-de-Valois | 58,6 | 79,2 | 67,7 |
| St-Michel-des-Saints | 54,8 | 77,1 | 66,7 |
| St-Zénon | 61,3 | 83,3 | 71,9 |
| Ste-Béatrix | 52,5 | 77,6 | 65,9 |
| Ste-Émilie-de-l'Énergie | 52,5 | 77,6 | 65,9 |
| Ste-Marcelline | 52,5 | 77,6 | 65,9 |
| Manawan | 8,2 | 3,2 | 6,3 |
| MRC de Matawinie | 48,4 | 69,0 | 57,9 |

Source : Groupe ÉCOBES, Demande spéciale de traitement des données sur la diplomation des garçons et des filles de Lanaudière entrés en 1^{re} secondaire durant la période 1989-1991 à partir de la déclaration des clientèles scolaires (DCS) au ministère de L'Éducation, Cégep de Jonquière, mai 2001.

K 15,804
Ex.2

E-5126

Lemire, Louise

RRSSS de Lanaudière-DSP

Pour promouvoir la réussite scolaire
des jeunes lanauois : un partenari-
ariat à développer ou à consolider
entre les écoles, les familles et
les communautés

K 15,804
Ex.2



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
LANAUDIÈRE

Agir pour mieux vivre

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE